

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



**REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE KAFFRINE
ARRONDISSEMENT DE KATAKEL
COMMUNE DE MEDINATOU SALAM 2**

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (2018-2022)

Juillet 2017

Elaboré avec l'appui du
Programme National de
Développement Local (PNDL)

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	3
I- Contexte et justification.....	3
II- METHODOLOGIE.....	3
1- Phase préparatoire.....	3
2- Phase de diagnostic	1
3- Phase de mise en cohérence	1
4- Phase de planification	1
5- Phase de Restitution et de validation.....	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	0
I. HISTORIQUE :	0
II. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	1
1. Localisation et situation sociodémographique de la commune :.....	1
2. Caractéristiques biophysiques.....	2
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC	4
I. PROFIL SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL :	4
1. Education :.....	4
2. Santé :.....	6
3. Hydraulique et assainissement.....	7
4. Urbanisme, Habitat et cadre de vie :	8
5. Jeunesse, sport, loisirs, culture et tourisme	9
6. Promotion des couches vulnérables.....	10
7. Environnement et gestion des ressources naturelles :.....	11
II. PROFIL ECONOMIQUE :	13
A. Secteurs productifs :.....	13
B. Secteurs d'appui à la production :.....	19
III. PROFIL DE GOUVERNANCE :	21
1. Gouvernance administrative et financière	21
TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT	23
I. SCHEMA PROGRAMMATIQUE DE LA VISION A L'HORIZON 2035.....	23
1. LES AXES DE DEVELOPPEMENT.....	23
2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	24
3. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	29
II. MECANISME DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDC.....	30
1. CONSEIL MUNICIPAL.....	30
2. LA COMMISSION ELARGIE DE PLANIFICATION (CPE)	30

La liste des sigles et abréviations

AEP : Adduction d'Eau Potable
AGEX : Agence d'Exécution
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD : Agence Régionale de Développement
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASUFOR : Association des Usager du Forage
BF : Borne Fontaine
BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyen
CAF : Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CEPS : Commission Elargie de Planification et de Suivi
CNAAS : Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles du Sénégal
CS : Case de Santé
DADL : Direction d'Appui au Développement Local
DEL : Développement Economique Local
EB2C : Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts
FAR : Femme en Age de Reproduction
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
NF : Non Fonctionnel
ODD : Objectifs de Développement Durable
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAI : Plan Annuel d'Investissement
PDC : Plan de Développement communal
PDD : Plan Départemental de Développement
PDU : Plan d'Urbanisme de Détails
PNDL : Programme National de Développement Local
PNDS : Programme National de Développement Sanitaire
PS : Poste de Santé
PSE : Plan Sénégal Emergent
PTA : Plan de Travail Annuel
PV : Procès-Verbal
SDAU : Schéma D'Aménagement et d'Urbanisme
SENELEC : Société National d'Électricité du Sénégal
SFE : Sage-Femme
STD : Service Technique Déconcentré
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

INTRODUCTION GENERALE

I- Contexte et justification

Au Sénégal, plus que partout ailleurs en Afrique, l'Administration territoriale et Locale connaît une longue histoire qui remonte à la période coloniale. Elle s'est progressivement développée pendant toute la première moitié du XXe siècle et jusqu'à l'aube de l'Indépendance.

En accédant à la souveraineté internationale, le Sénégal comptait 34 communes, toutes de plein exercice. Ce nombre sera réduit d'une unité en 1961, avec le rattachement de Gorée à Dakar. D'autres communes seront créées, par la suite, entre 1966 et 1990, en 1996 et en 2002.

Plusieurs réformes ont été mises en œuvre par l'Etat en vue de consolider la décentralisation. On distingue trois grandes étapes.

- **La Réforme de 1972 : “l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées”**
- **La Réforme de 1996 : la Régionalisation**
- **La Réforme de 2013 : Acte III de la décentralisation** («organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022»)

Avec l'avènement de l'Acte 3 de la décentralisation consacré par la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales, la commune planifie son développement à travers un Plan de Développement Communal (PDC) ; Conformément à l'article 315 de ce dit code.

Dès lors, la plupart de ces plans seront réactualisés ou intégralement reformulés.

Ainsi, la nécessité d'une harmonisation des méthodes et procédures de planification locale est devenue une préoccupation fondamentale pour tous les décideurs ; révision du guide national de planification locale.

Fort heureusement cette préoccupation est prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL). Instrument de la stratégie nationale de développement local, et cadre fédérateur de tous les programmes d'appui au développement local, le PNDL a pour but principal de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'appui à la mise en œuvre d'une stratégie de développement local par la promotion de l'offre des services socio-économiques de base.

La Direction d'Appui au Développement Local (DADL), en sa qualité d'Agence d'Exécution (AGEX) est chargée de cette mission d'harmonisation des procédures de planification locale participative.

C'est ainsi qu'ils viennent de boucler un processus test d'élaboration de PDC et de PDD suite à une recherche documentaire, une réflexion et un partage autour de cette problématique.

Suite à cette phase test le PNDL est en train d'organiser la mise à l'échelle.

Dès lors la commune de Médinatou Salam 2 est parmi les sept (07) collectivités locales de la région de Kaffrine ayant bénéficié l'appui du PNDL pour élaborer son Plan de Développement Communal (PDC).

II- METHODOLOGIE

Les différentes phases d'élaboration d'un PDC (Plan de Développement Communal) se déclinent ainsi : la préparation, le diagnostic, la Mise en cohérence, la planification et la Validation.

1- Phase préparatoire

Cette phase vise à réunir les conditions juridiques, matérielles, financières et humaines pour la mise en œuvre du processus de planification. Elle se résume aux actions suivantes :

- la revue documentaire,
- l'information sur l'initiative d'élaboration de PDC,
- l'organisation d'un forum de lancement

- La mise en place du dispositif institutionnel et technique :

Il s'est agi de mettre en place une structure qui a joué un rôle dans le pilotage du processus, dans la réflexion, la communication et le suivi du processus. C'est le CEPS (Commission Elargie de Planification et de Suivi-évaluation). Le CPE est constitué de : conseillers et agents municipaux, Services techniques déconcentrés de l'état, secteurs privés, projets et ONG, organisations de la société civile, autorités coutumières et religieuses.

- Le recrutement de 10 animateurs relais urbains
- La formation des animateurs.

La formation s'est déroulée sur le processus d'élaboration de PDC. Elle a compris également l'appropriation des outils de diagnostic (IR2P et EB2C) et l'utilisation de smartphones.

2- Phase de diagnostic

La phase de diagnostic a constitué une étape importante du processus d'élaboration du PDC. Elle a permis d'identifier en collaboration avec tous les acteurs et parties prenantes identifiés dans la phase préparatoire, l'ensemble des potentialités et contraintes du territoire et de définir les gaps. Cette phase s'est réalisée en consultation étroite avec l'ensemble de la population du territoire et de tous les groupements, ONG ou associations impliqués dans la vie économique, environnementale et sociale du territoire.

Elle a permis également d'avoir la situation de référence du territoire à travers l'IR2P et l'EB2C dans la collecte des données socio-économiques et des indicateurs clefs du développement.

3- Phase de mise en cohérence

Cette phase avait pour finalité d'assurer l'articulation des orientations du PDC aux objectifs et stratégies des niveaux supérieurs (les orientations, objectifs et stratégies nationales, Programmes sectoriels, les ODD, Schéma d'aménagement et des plans Départementaux, etc.).

Dans cette partie, des conférences thématiques inspirées du bilan diagnostic ont été organisées.

Ainsi, Cette phase a permis de mettre en cohérence les actions proposées par les acteurs locaux avec les orientations nationales dans tous les secteurs. Elle a constitué un cadre d'articulation du PDC aux différents documents de planification départementale, nationale et internationale.

4- Phase de planification

Elle peut être divisée en deux grandes étapes. Il s'agit de : la définition des orientations, objectifs et stratégies (planification stratégique) et la programmation intégrant IR2P et l'EB2C (planification opérationnelle).

L'étape consiste à :

- la formulation de la vision (comment le territoire devrait être à long terme (rêve)),
- la définition des objectifs globaux et spécifiques du territoire et par secteur,
- la formulation des choix des stratégies (axes, orientations),
- la définition d'un cadre de suivi / évaluation du plan,
- la programmation intégrant IR2P et l'EB2C,

- la formulation des programmes,
- l'identification des projets sectoriels,
- l'évaluation financière des programmes (résultats de l'EB2C et de l'IR2P),
- l'élaboration du schéma de financement (coûts et contributions)
- et la programmation physique, spatiale et temporelle.

5- Phase de Restitution et de validation

La validation revêt un important cachet dans l'élaboration du PDC. Elle implique les différents acteurs et permet de se conformer aux dispositions juridiques afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre du document.

Dans le cadre de l'élaboration du PDC, des ateliers de restitution ont été tenus pour valider les productions suivantes :

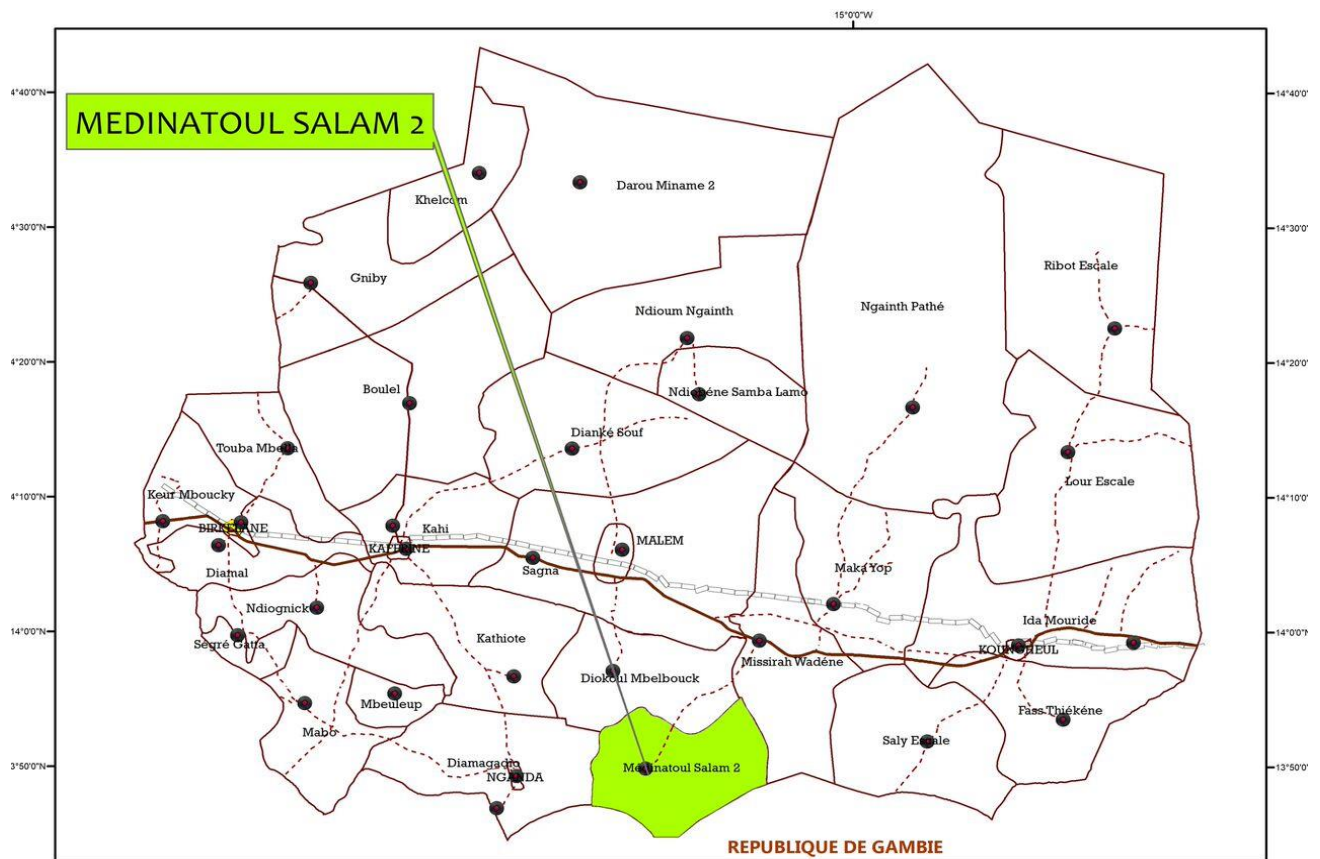
- le pré-diagnostic lors de la tenue des diagnostics participatifs
- le bilan diagnostic
- le projet du PDC : restitution dite finale

Le document final a été adopté par le conseil municipal avant d'être soumis pour approbation à l'autorité administrative : cette approbation est facilitée par l'implication effective des STD et de l'autorité administrative aux grandes étapes du processus d'élaboration du PDC.

Après cette phase de validation, des séances de vulgarisation et de diffusion du PDC seront tenues à travers l'organisation de forum des partenaires, la mise en ligne, etc.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

I. HISTORIQUE :



Venant du village de Ndiawène dans l'ex communauté rurale de Mabo, le Marabout Gorgui Abdoulaye Ndiokholé SECK fut le fondateur du village de Médinatou Salam 2 en 1951. Il était un des disciples de Seydina Alioune SECK.

Le nom « Médinatou Salam » est d'origine arabe et signifie « ville de paix ».

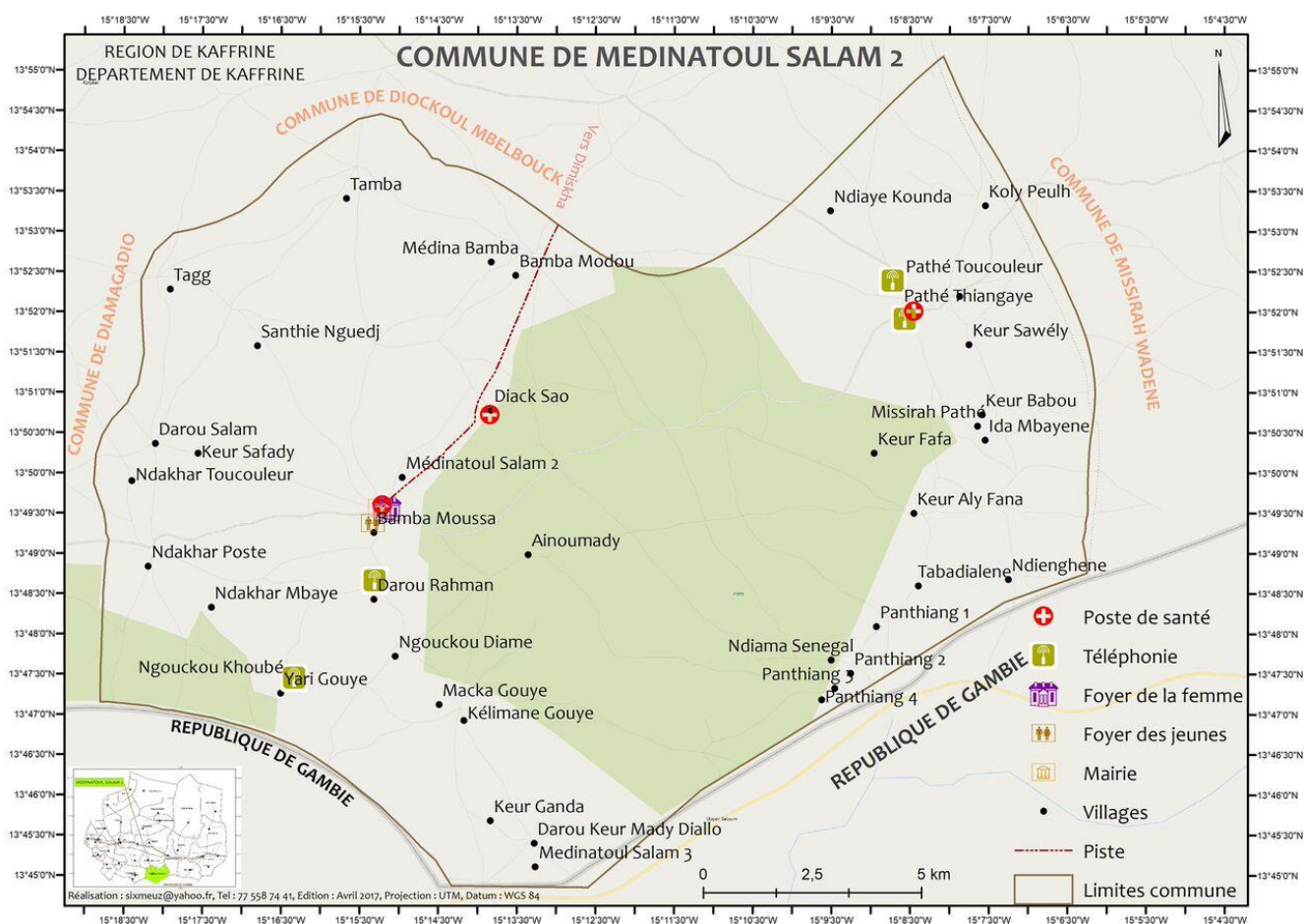
Le village de Médinatou Salam 2 fut érigé en communauté rurale en 1974 suite à la réforme de 1972 dénommée Acte I de la décentralisation. Mouhamadou lamine SECK fut son 1er PCR.

De 1974 à 2014, six (06) PCR se sont succédé. Il s'agit successivement de : Mouhamadou lamine SECK , El hadji Birane NDIENG, Dame SECK, Badou CISSE, Kéba NOKHO et Moussa Alima CISSE.

Erigée en commune, suite à la réforme de l'Acte III de la décentralisation consacrée par la loi 2013-10 du 28 décembre 2013, Monsieur Moussa Alima CISSE est le 1er Maire de la Commune de Médinatou Salam 2. Il est installé suite aux élections locales de juin 2014.

II. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES

1. Localisation et situation sociodémographique de la commune :

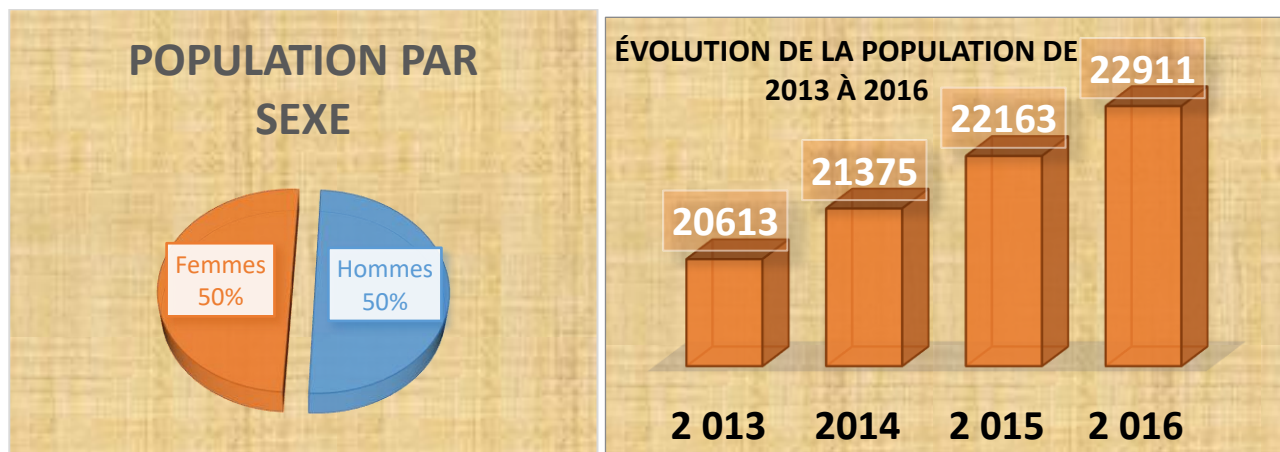


La commune de Médinatoul Salam 2 est composée de 39 villages. Située à 75 Km de Kaffrine, commune chef-lieu de région, elle se trouve dans la partie sud du Département et de la région de Kaffrine. Elle est limitée :

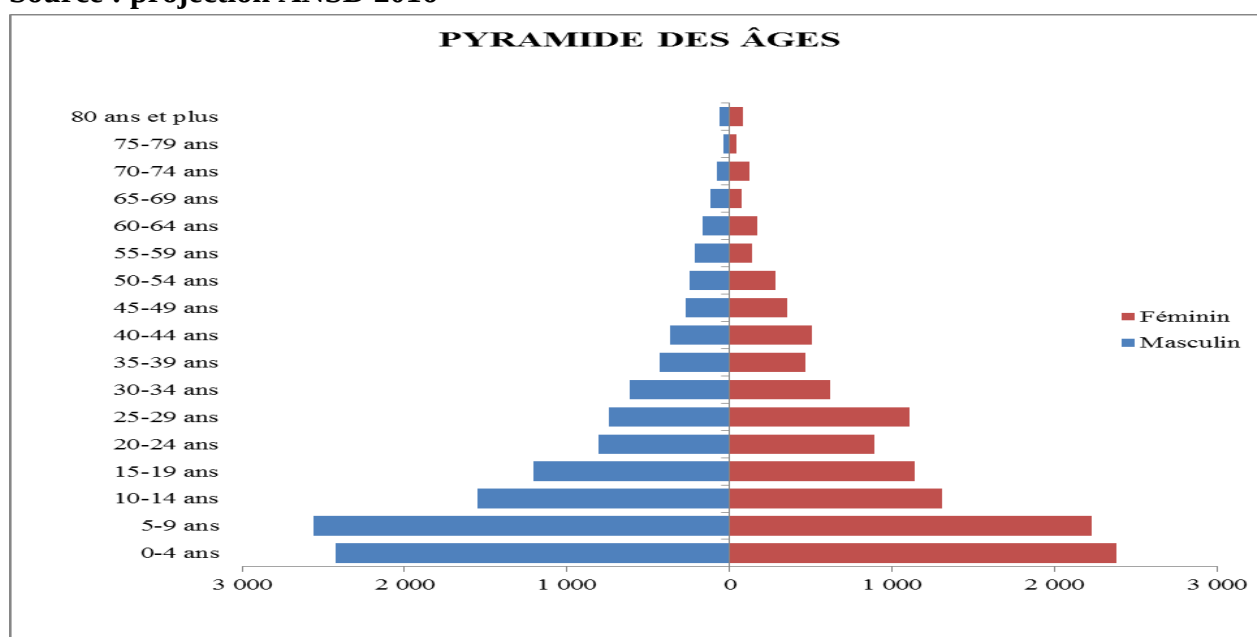
- Au Nord par la commune de Dioukoul Mbelbouck
- Au Sud par la République de Gambie
- A L'est par la commune de Missirah Wadène
- A l'Ouest par la commune de Diamagadio

Les collectivités locales constituant son environnement proche sont celles de Diamagadio, Missirah Wadène, Dioukoul Mbelbouck, Nganda et la Gambie.

Elle occupe une superficie de 310 Km² soit 11 % de celle départementale. Sa population est de 23817 habitants soit 10% de la population départementale ; (source : projection de l'ANSD 2017). Elle est entièrement musulmane et majoritairement jeune. La répartition par sexe montre une égalité des affectifs d'hommes et de femmes soit 50% par sexe. Sa densité est de 38 habitants au km² contre 85 pour le département de Kaffrine. Il est également important de souligner un brassage ethnique dans la commune avec une prédominance des wolofs et pulars.



Source : projection ANSD 2016



Source : projection ANSD 2017

2. Caractéristiques biophysiques

a. Le Climat

La commune de Médinatoul Salam II a un climat de type soudano-sahélien caractérisé par l'existence de deux saisons :

- la saison sèche allant de novembre à Mai / juin où l'on assiste au lessivage des sols
- la saison des pluies allant de juin / juillet à octobre où l'on assiste à des phénomènes de changements climatiques : érosion hydrique, torrent, élargissement des bas-fonds, amuisement des terres cultivables.

Ces saisons sont subdivisées en quatre sous-saisons que sont :

- « Lolli » qui s'étend de mi-octobre à fin décembre ; c'est la période des récoltes et des grandes manifestations socioculturelles (luttons, veillées traditionnelles...)
- « Noor » qui va de janvier à mars et accueille les activités de la commercialisation des produits agricoles notamment l'arachide. Cette période est favorable au recouvrement de la taxe rurale.
- « Cooron » : il s'étend d'avril à juin ; c'est la période de préparation de la campagne agricole (préparation, triage et traitement des semences). C'est également la période des feux de brousses.

La température est très élevée de mars à juin, elle s'élève de 35° à 45°

- « Nawet » : il s'étend du mois de juin au mois d'octobre et correspond à la saison des pluies. C'est la période où les travaux agricoles sont plus intenses. Les pluies sont abondantes dans la commune et favorise la variété des cultures.

b. Le relief :

Le relief est assez plat avec une légère pente descendante dans la partie sud de la commune.

c. La pluviométrie

Elle se situe dans les isohyètes 500 à 800 mm et la saison des pluies va de Juin/Juillet à Octobre. La commune a connu cette année une faible pluviométrie qui s'est installée avec un retard. De faibles précipitations ont été observées vers la fin de la saison avec un arrêt anticipé des pluies.

d. Les températures

Elles sont généralement élevées, avec des variations importantes qui peuvent atteindre les 45 degrés. Ces températures élevées entraînent une forte évapotranspiration qui a des répercussions sur le bilan hydrique. Ceci constitue une contrainte importante pour les actions de reboisement.

e. Les vents

La circulation générale est caractérisée par deux types de vents dominants :

- L'alizé continental ou harmattan, vent d'Est qui souffle généralement de février à mai. Il est surtout connu de par ses facultés érosives et sa capacité de transport de litho météores au moment où le sol est presque à nu.
- La mousson, vent du sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai - juin). Elle est accompagnée en début d'hivernage de pluies orageuses qui occasionnent une érosion hydrique souvent intense.

f. Le couvert forestier

Cette partie sud de la région de Kaffrine marque la transition entre le domaine sahélien à faible couverture végétale et le domaine soudanien à bonne densité floristique.

C'est une savane arbustive et arborée à certains endroits. Les spécificités suivantes sont notées :

- Formations mono spécifiques d'*Acacia Seyal* ou « Sourour » généralement en steppes arborées;
- Dégradation des savanes boisées en peuplement avec une prédominance de *Combretum Sp*, *Sterculia Setigera* et d'*Acacia Sp* ;
- Quelques massifs forestiers au niveau des forêts classées de Dankou et de Pathé Thianguaye.

La faune

On distingue :

- L'avifaune : francolins, pintades, outardes, gangas, tourterelles et le gibier d'eau.
- Les animaux sauvages à poils : phacochères, lièvres, singes, guibs harnachés, gazelles à front roux, chacals, hyènes, etc.

Sols

Il existe dans les communes trois types de sols :

- Les sols ferrugineux tropicaux avec des variantes : Ils sont utilisés pour la culture de l'arachide et du mil, mais constituent de médiocres pâturages en saison sèche.
- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés avec concrétionnement (ou sol dior). Ils sont sableux à sableux argileux avec une bonne aptitude agricole. Rougis par les affleurements latéritiques le long de la frontière sénégal- gambienne, ils abritent des pâturages de bonne qualité.
- Les sols hydromorphes qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau avec un matériau généralement argileux. On les appelle aussi « deck » avec des variantes « dior » ;

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL :

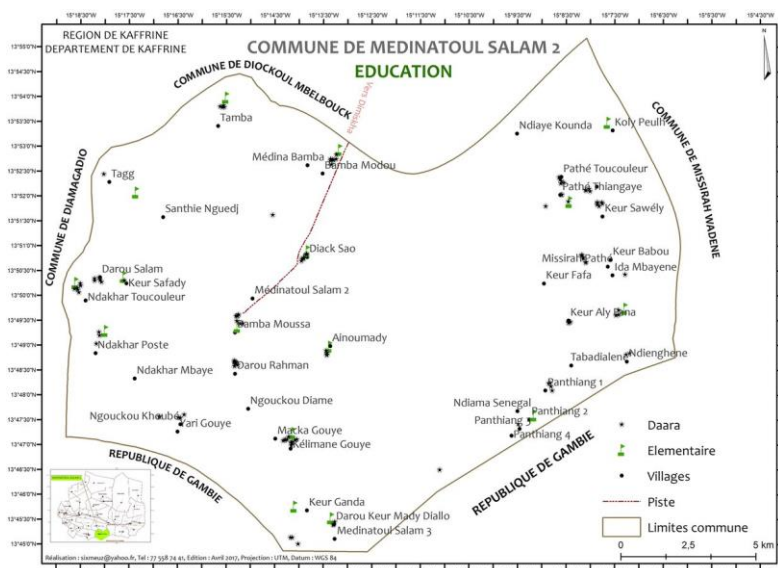
1. Education :

La situation globale de l'éducation se caractérise par une faiblesse légendaire des performances. Cette situation découle des nombreuses contraintes qui empêchent une offre éducative performante malgré l'existence de 17 écoles élémentaires dont 1 EFA. L'accessibilité à une école est donc acceptable au niveau de la commune de Médinatoul Salam 2 mais l'entrave majeure de ce secteur est la prédominance des daaras qui sont au nombre de 112. La culture et la sociologie locales sont telles que la population entièrement musulmane est réticente devant l'offre éducative française. Sur les 16 écoles seules 9 ont des élèves en classe de CM 2 pour un effectif de 177 dont 108 filles. Il est difficile d'avoir une école à cycle complet dans la commune de Médinatoul Salam 2.

Les cycles préscolaire, moyen et secondaire sont inexistantes. En effet, les parents préfèrent amener leurs enfants de 0 à 6 ans dans les daaras. Ajouter à cela, l'effectif faible des élèves en classe de CM 2 qui ne favorise pas l'ouverture d'un CEM.

La commune gagnerait à promouvoir la petite enfance à travers la sensibilisation des parents sur l'importance d'amener et de maintenir leurs enfants à l'école française et le plaidoyer auprès des autorités éducatives pour la construction et l'équipement d'une CTP et l'adaptation de l'offre éducative au contexte socio-culturel.

a. Elémentaire :



Ce cycle éducatif compte dix-sept (17) écoles, dont une (01) Ecole Franco-Arabe (EFA), dans la commune de Médinatoul Salam 2. Le ratio de classes physiques sur classes pédagogiques (45/62) est inférieur à 1 et le nombre d'abris provisoires est de 6. Cette situation montre une insuffisance de salles de classe.

Par rapport au ratio effectif des élèves sur nombre de tables bancs, il est de 2 avec un nombre important de tables bancs à réparer égale à 226.

Ce cycle est confronté également aux contraintes liées à l'insuffisance d'enseignants et de matériels pédagogiques, à l'absence de clôture de certaines écoles, etc. Voir le tableau synoptique ci-après.

Vue les contraintes soulevées, la commune doit faire un plaidoyer pour le recrutement d'enseignants en nombre suffisant et participer à l'amélioration des conditions d'études des élèves et l'introduction des TIC au cycle élémentaire.

Contraintes	Hypothèses de solution
• Absence de clôtures et d'électricité dans la zone de Pathé • Prédominance de l'enseignement coranique • Réticence des parents • Insuffisance de mûrs de clôture dans la commune • Absence d'eau à : Santhie Nguèthie; Ndakhar Poste ; • Absence de latrines à Santhie Nguèthie; • Déficit du personnel enseignant et d'élèves ; • Délabrement de certaines écoles (Ainoumady, Tamba) ; • Mariage précoce ; • Absence de maître arabe au niveau de l'école Ndakhar Mbaye et de Ainoumady ;	• Recruter un personnel enseignant suffisant ; • Sensibiliser les parents d'élèves sur l'importance de l'éducation ; • Construire une CTP à MS2 • Renforcer les moyens logistiques ; • Réhabiliter les salles de classes vétustes • Instaurer des EFA • Clôturer des écoles • Construire des latrines scolaires

Source : enquêtes IR2P 2017

b. Education non formelle :

L'analyse de l'enseignement non formel est faite à deux (2) niveaux :

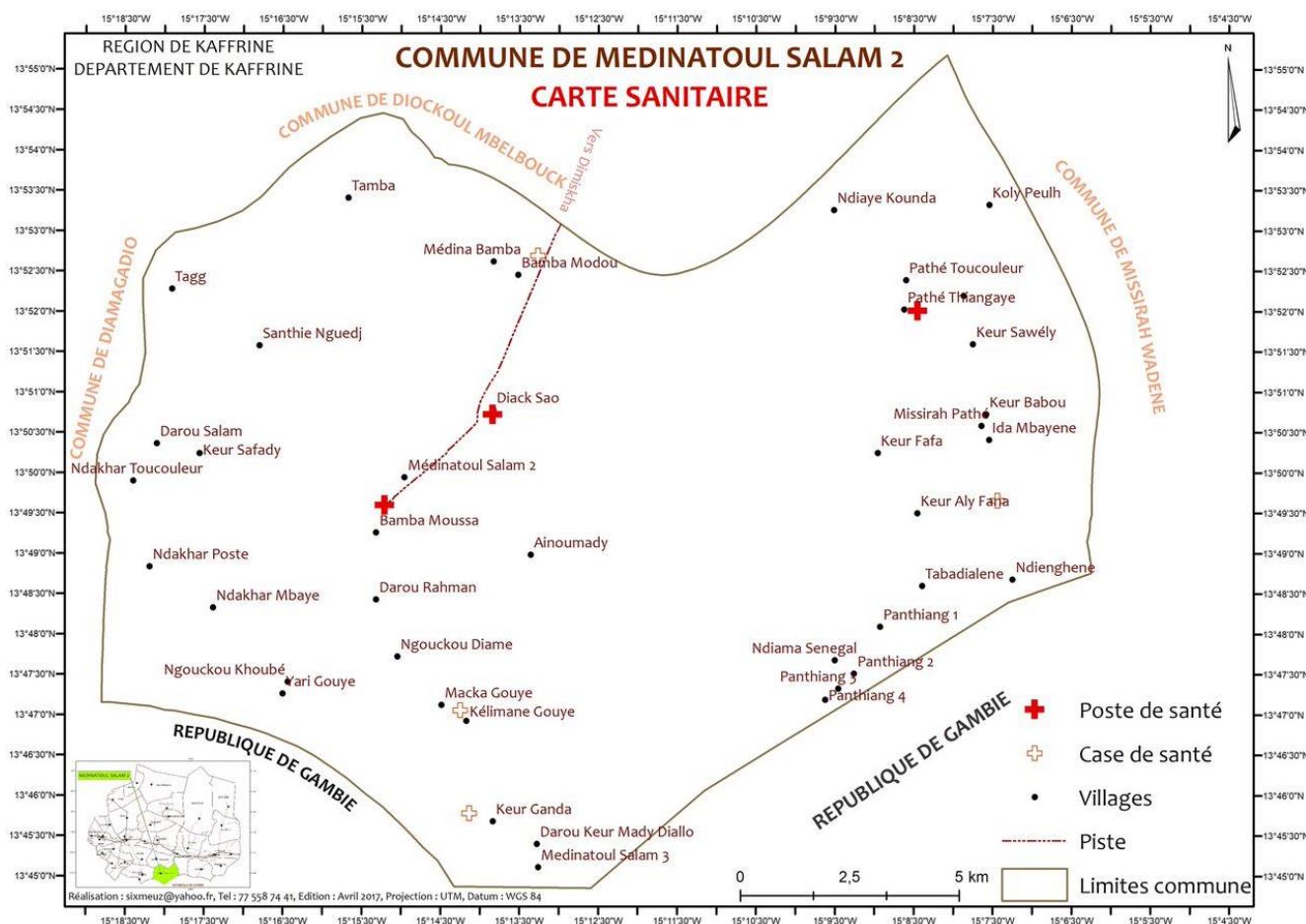
- La commune dispose de 112 daaras qui restent confronter à des problèmes de subsistance, d'hygiène et de commodité tels que résumés dans le tableau ci-dessous ; Ainsi, la Commune doit fournir un effort conséquent pour les assister à accéder aux nourritures et aux commodités (eau, électricité et toilettes).
- Malgré l'existence de deux (02) CAF dans la commune, le taux d'analphabétisme, surtout des femmes, est toujours élevé. Cela se traduit par une forte demande.

Toutefois, l'insuffisance d'infrastructures dans la commune pouvant permettre aux femmes de s'alphabétiser limite les efforts consentis dans ce type d'enseignement. Il est donc opportun que la commune fasse un plaidoyer auprès des autorités éducatives afin de promouvoir l'alphabétisation et les ECB dans la commune.

Contraintes	Hypothèses de solution
DAARAS • Difficultés financières à subvenir aux besoins des apprenants ; • Manque de commodités ; • Absence de classes physiques équipées • Insuffisance de manuels • Daaras non formels ALPHABETISATION • Insuffisance de CAF ;	DAARAS • Subventionner substantiellement les daaras ; • Améliorer les conditions d'hygiène des daaras ; • Doter les daaras de manuels ; • Faire un plaidoyer pour la modernisation des daaras ALPHABETISATION • Construire des CAF

Source : enquêtes IR2P 2017

2. Santé :



Sur le plan sanitaire, la commune de Médinatoul Salam 2 dispose de quatre (4) postes et six (6) cases de santé pour 22 911 habitants. Cela traduit un (1) poste pour 5727 habitants alors que les normes du PNDS sont d'un poste de santé pour 5000 habitants.

S'agissant du personnel, la commune possède quatre (4) infirmiers et quatre (4) Sages-femmes. Cela fait 1 infirmier pour 5727 habitants et 1 SFE pour 3330 FAR alors que les normes du PNDS sont successivement de 5000 habitants et de 1500 à 2000 FAR.

Au regard de cette étude, la commune de Médinatoul Salam 2 est un peu au-dessus des normes concernant l'accessibilité à un poste de santé et la disponibilité des infirmiers. Ce qui n'est pas le cas pour la norme des Sages-femmes qui dépasse de loin les 2000 FAR induisant une insuffisance.

Il est important de signaler que cette description cache des disparités. En effet, toute la zone de Pathé Thiangaye qui regroupe dix-huit (18) villages ne dispose que d'un poste de santé. D'où une insuffisance de poste de santé dans cette dite zone.

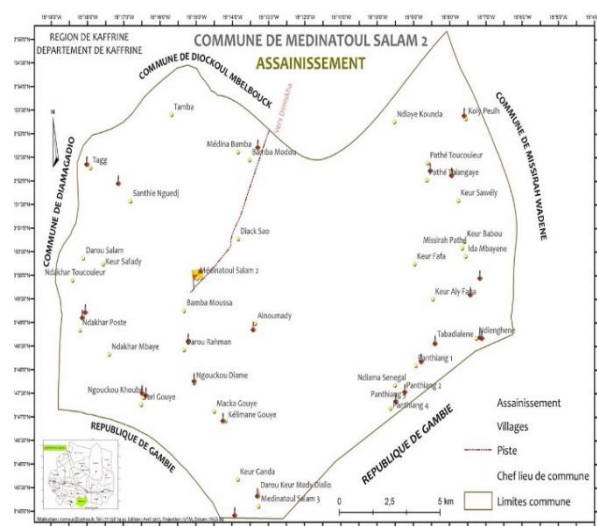
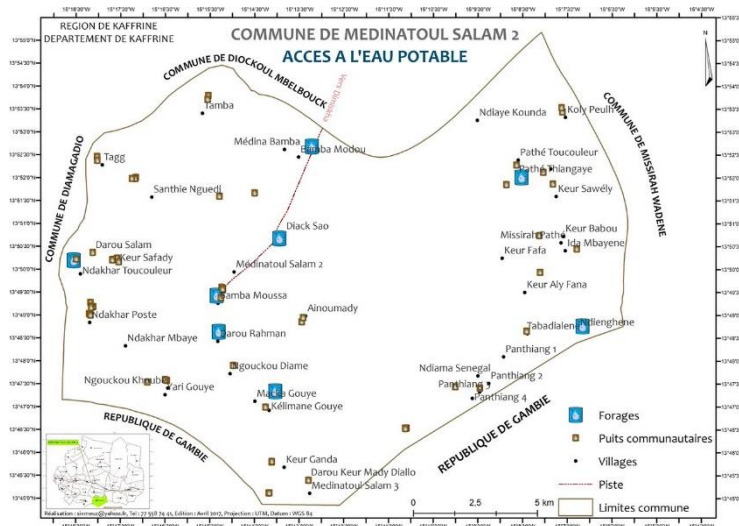
De plus, les postes et cases de santé rencontrent un déficit de médicaments, de logistiques et de personnel et un plateau technique insuffisant (voir le tableau synoptique ci-après).

Pour y remédier, la construction de postes de santé, l'érection de cases, le relèvement du plateau technique et le renforcement des médicaments, de la logistique et du personnel s'avèrent nécessaire.

Atouts	Hypothèses de solution
- Absence d'ambulance à Pathé Thiangaye - Insuffisance d'équipement sanitaires et de matériel d'hygiène dans les structures - Manque de médicaments au sein des structures - Vétusté des locaux du poste de Pathé Thiangaye - Insuffisance du personnel dans les postes - Manque d'eau et d'électricité - Absence de moyens de déplacement ASC - Besoins de recyclage du personnel - Absence de locaux à Panthiang 1 - Absence de maternités à Kélimane Ngouye - Insuffisantes de structures sanitaires - Insuffisance de chambre froide pour la préservation des vaccins à Kélimane Ngouye	- Réhabiliter des locaux - Construire un poste à Ndakhar Mbayène ; - Construire des cases de santé - Dotation d'ambulance - Augmenter la dotation en médicaments ; - Renforcer le personnel sanitaire - Recyclage/Renforcement de capacité du personnel de santé - Relever le plateau technique - Construire une maternité à Kélimane Gouye - Eriger la case de santé de Maka Gouye en poste - Octroyer des ambulances - Achat de réfrigérateur pour le poste de Kélimane Gouye

Source : enquêtes IR2P 2017

3. Hydraulique et assainissement



Au niveau de la commune de Médinatoul Salam 2, l'analyse des résultats de l'inventaire rapide du potentiel de la plateforme des infrastructures et équipements du sous- secteur de l'hydraulique donne un taux d'accès à l'eau potable satisfaisant. En effet, la commune dispose de six (6) forages et 55 bornes fontaines.

Toutefois, une surexploitation des forages, un réseau de distribution défectueux, un relief très accidenté induisant une faiblesse de la pression, et un besoin d'extension et de raccordement de certains villages entravent le bon approvisionnement en eau potable des populations de la commune.

La création de forages à usage domestique et pastoral, l'AEP et la réhabilitation du réseau de distribution faciliteraient l'accessibilité des populations en eau.

En matière d'assainissement la commune ne dispose d'aucune infrastructure alors que face à cette urbanisation galopante et l'érosion hydrique sévère qui affecte la zone induisant des inondations et des difficultés à se déplacer en hivernage, il est plus que nécessaire de :

- Mettre en place des systèmes de collecte, de transport et de traitement des ordures ménagères et des ouvrages de drainage des eaux pluviales.
- Réaliser des barrages hydro- agricoles
- Utiliser les moyens de lutttes antiérosives

Contraintes	Hypothèses de solution
Hydraulique : • Surexploitation des forages • Problème de pression dans certains villages • Raccordement difficile pour les ménages éloignés du centre. Assainissement : • Absence de systèmes d'assainissement • Dépôts sauvages d'ordures ménagères • Érosion hydrique • Inondation	Hydraulique : • Construire des forages à usage domestique et pastoral ; • Améliorer le réseau de distribution ; • Étendre le réseau dans tous les villages • AEP : Koly Peulh, Panthiang 3, Panthiang Louma (1) Assainissement : • Installer un système de drainage de l'eau de pluie ; • Installer des poubelles et des bacs à ordure ; • Instaurer un comité de salubrité au niveau de chaque village • Réaliser des barrages de franchissement • Utiliser les moyens de lutttes antiérosives

Source : enquêtes IR2P 2017

4. Urbanisme, Habitat et cadre de vie :

L'habitat de la commune de Médinatoul Salam 2 est composé d'environ 60% d'habitats traditionnels, 27% de constructions en banco et 13% de constructions en dur. Il n'existe pas d'outil de planification urbaine (PDU ou SDAU) pour enclencher les prémices d'une urbanisation maîtrisée.

S'y ajoutent la cherté des matériaux de construction et la faiblesse des revenus des populations.

Vulnérabilité du cadre de vie aux changements climatiques
L'urbanisation est quasi inexistante dans la commune de Médinatoul Salam 2. Néanmoins, les changements climatiques impactent négativement son cadre de vie. L'analyse s'effectue à deux niveaux : ❖ le bois de chauffe et le charbon de bois restent les principales sources d'énergie domestique dans la commune favorisant la déforestation qui induit les changements climatiques. ❖ les changements climatiques ont des répercussions négatives sur le cadre de vie de la commune. Elles se déclinent ainsi : • inondations

- érosion hydrique sévère induisant de gros ravins qui rendent les routes impraticables pendant l'hivernage
- hausse de la température
- vagues de poussière

Toutes choses, égales par ailleurs, qui favoriseraient la prolifération des maladies telles que le paludisme et les maladies respiratoires chroniques.

Les mesures d'adaptation

Des actions d'adaptation ont été définies afin de renforcer la résilience du cadre de vie aux changements climatiques. Il s'agit de :

- aménager des barrages
- installer des ouvrages de drainage des eaux pluviales

5. Jeunesse, sport, loisirs, culture et tourisme

a. Jeunesse, sport et loisirs :

La population de la commune est majoritairement jeune (62%). Cette jeunesse est confrontée à un manque de formation professionnelle et une insuffisance d'infrastructures de jeunesse (espaces et foyers de jeunes, etc.).

Le sport le plus pratiqué dans la commune de Médinatoul Salam 2 est le football suivi de la lutte traditionnelle. A cet effet, elle dispose de 20 ASC, 3 terrains réglementaires et un foyer des jeunes.

Il ressort de cette analyse qu'une bonne politique de promotion de la jeunesse s'impose. Cette politique doit s'adosser sur une capacitation des jeunes selon les différentes filières professionnelles, sur la promotion d'infrastructures de jeunesse, sport et loisirs. Ajouter à cela la nécessité de créer un centre de formation professionnel accompagné d'une bonne politique d'insertion socio-professionnelle.

b. Culture et tourisme :

Le daara qui eut accueilli le père de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du Mouridisme, se trouve dans le village de Bamba Modou. Le fondateur de ce village est l'homonyme du Cheikh. Par ailleurs, un monument est en cours de construction dans le village précédemment cité. A cela, il faudra ajouter l'existence d'autres sites historiques dans la commune.

Ces sites souffrent de manque de valorisation due à une méconnaissance. Cette situation fait que le tourisme religieux et la valorisation de ces sites sont quasi inexistants dans la commune de Médinatoul Salam 2.

Contraintes	Hypothèses de solution
Sport • ASC dépourvues de récépissés • Insuffisance de terrains de football • Absence de clôture et d'aménagement des terrains • Manque de formation des jeunes • Insuffisance de foyer des jeunes • Insuffisance de disciplines sportives Culture • Méconnaissance de la culture ; • Manque de valorisation des sites historiques	Sport • Créer un foyer des jeunes à Pathé Thiangaye • Aménager, équiper et clôturer les terrains existants et en créer d'autres • Promouvoir les autres disciplines • Organiser des activités de renforcement de capacité au projet des jeunes Culture • Clôturer les sites historiques • Sensibiliser la population sur l'importance de la culture ; • Valoriser les sites historiques

Source : enquêtes IR2P 2017

6. Promotion des couches vulnérables

La promotion des couches vulnérables est une dimension transversale qui doit être prise en compte dans toutes les politiques de développement de la commune de Médinatoul Salam 2.

La commune regroupe des GIE, 22 GPF dans la zone de Gouye, une union des GPF et une fédération qui est composée de 22 GPF. Leurs principales activités sont : l'agriculture sous-pluie, la pépinière, l'embauche des petits ruminants, le petit commerce et le micro crédit.

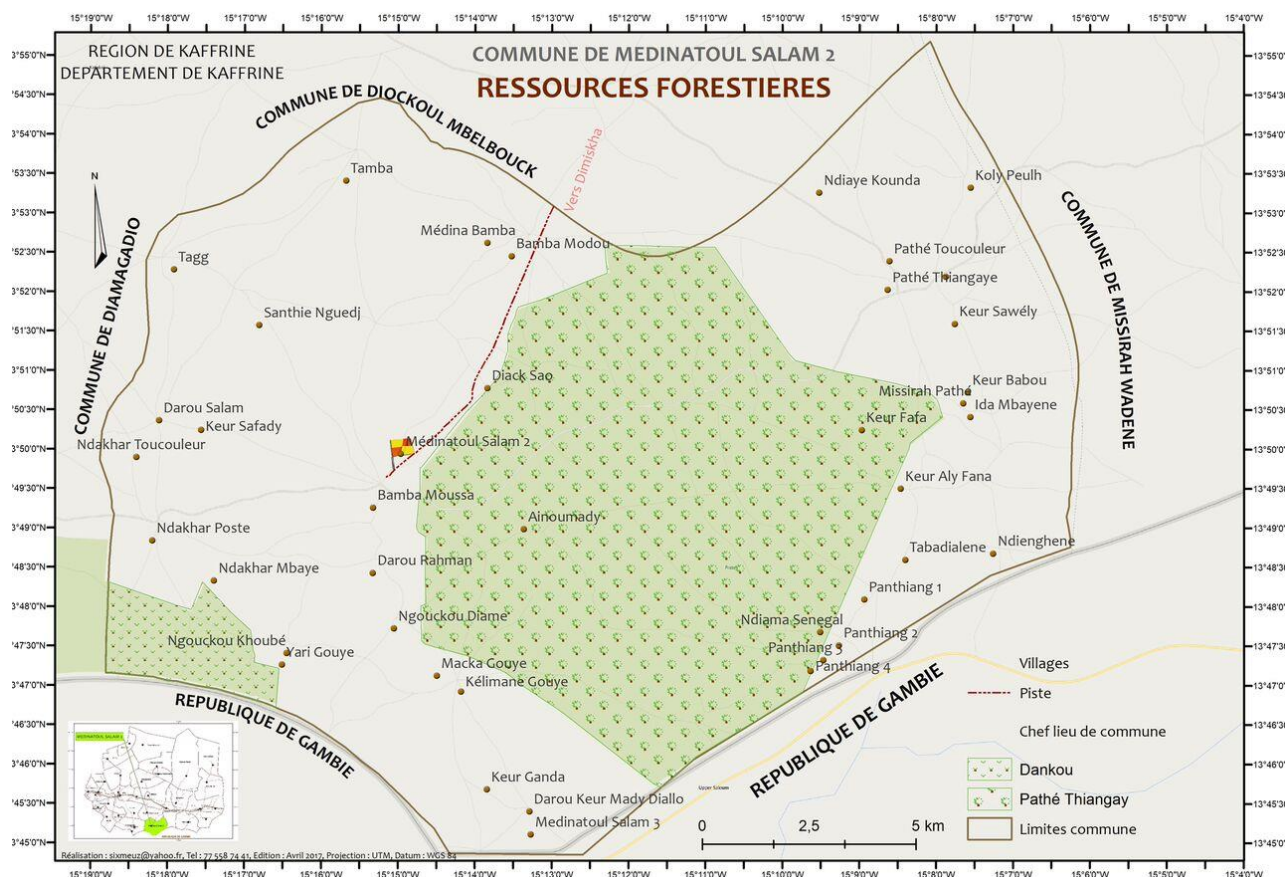
La fédération dispose d'un compte bancaire au CNCAS. Cependant, depuis quelques années elle est dans une léthargie totale.

Les femmes de la commune sont confrontées aux difficultés suivantes : le manque d'infrastructures de femmes (Foyer de la femme, Moulin), l'insuffisance de moyens financiers et l'absence d'accompagnement.

Contraintes	Hypothèses de solution
• Manque d'équipement du foyer de la femme • Manque de formation en management, transformation de produits locaux, teinture, etc. ; • Manque de moyens financiers • Léthargie de la fédération • Manque de moulins	• Former les groupements de femmes et de jeunes • Mettre en place une ligne de crédit • Doter des moulins • Recruter un encadreur technique pour accompagner les GPF

Source : enquêtes IR2P 2017

7. Environnement et gestion des ressources naturelles :



La commune de Médinatoul Salam 2 partage avec les communes de Diamagadio et Nganda la forêt classée de Dankou qui s'étend sur 715,5 ha et qui reste confrontée à des feux de brousse et de la déforestation. En plus de cette dernière, la forêt de Pathé Thiangaye, qui s'étend sur 9660,3 ha, rencontre les mêmes entraves.

L'écosystème est marqué par une dégradation progressive des ressources naturelles (végétales et animales) du fait des effets anthropiques (abattage abusif) et du changement climatique favorisant la hausse de la température, des vagues de poussière, l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

Ajouter à tout cela l'érosion hydrique qui frappe une bonne partie de la commune de Médinatoul Salam 2, surtout la partie sud, induisant des fossés énormes, des inondations, l'enclavement de certains villages pendant l'hivernage et l'impraticabilité des routes.

La commune doit s'atteler à la mise en œuvre d'une bonne politique environnementale, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des ressources naturelles.

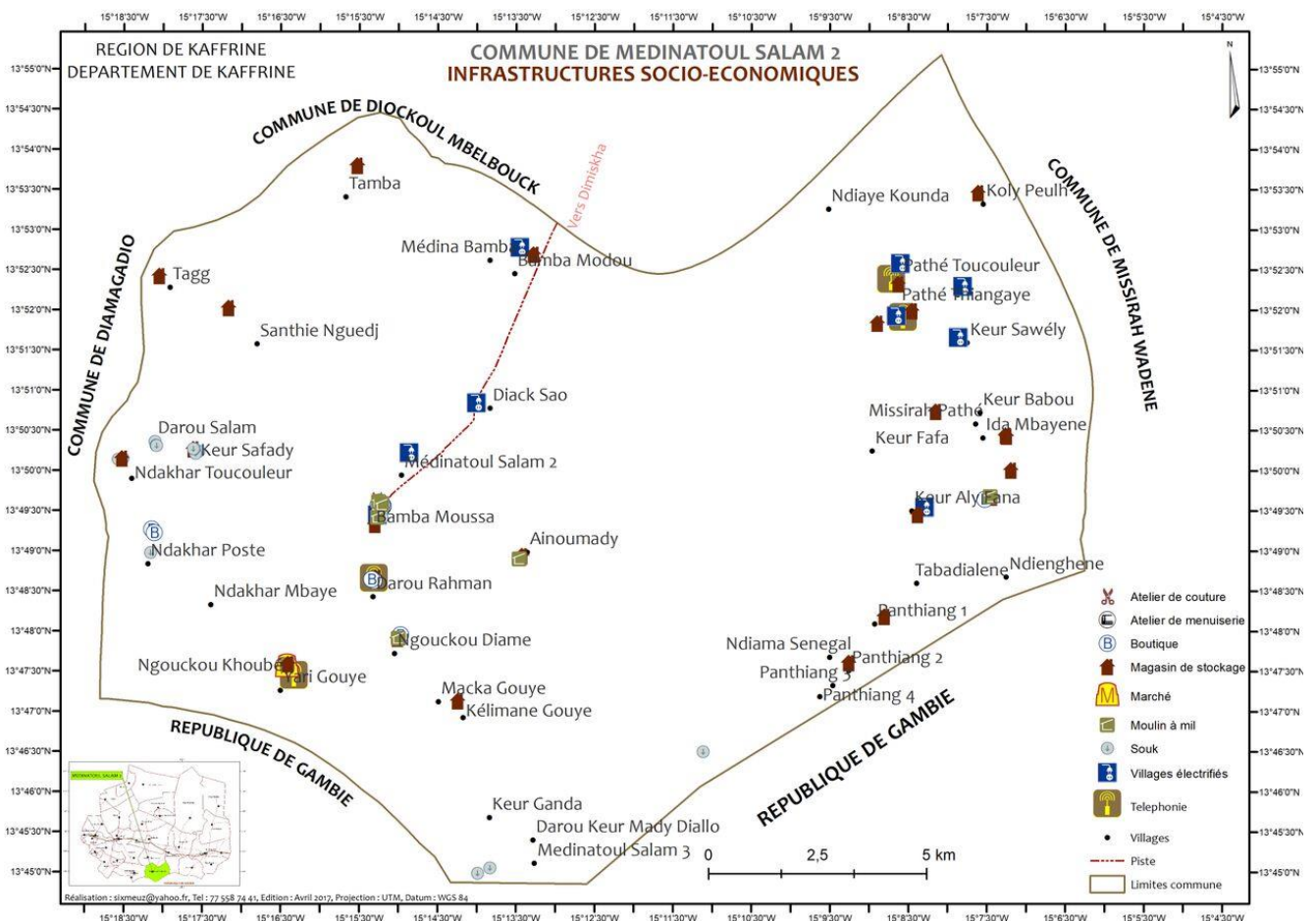
Atouts	Contraintes	Hypothèses de solution
- Grandes Mares : dééck wolo, koursir (plus grand), élé, carrière, mbakane, coumba loum, rarérou, sékérou, nétérou, bélel demby, wéndou rawna, magga, dééck khoss, souma djigadji, felgo, dééck missirah, wéwé, dééck silane, - bas fond : Baobolong, ngagniby - Forêts classées : - pathé thiangaye : entre pathé thiangaye et MS2 - Danckou : entre Nganda, MS2 et Diamagadio - Comité de vigilance	- Exploitation abusive de la forêt ; - Feux de brousse ; - Surexploitation des sols cultivables ; - Ravinement ; - Mauvaise appropriation des populations de l'information climatique ; - Disparition de certaines espèces animales et forestières ; - Irrégularité des pluies ; - Hausse de la température ; - Vague de poussière ; - Recrudescence des maladies chroniques respiratoires - Tarissement rapide des marres - Baisse des productions horticoles - Forte diminution des aires de pâture - Foudres de hautes intensités provoquant des morts d'animaux - Léthargie comités de vigilance	- Créer des bassins de rétention - Redynamiser les comités vigilance ; - Sensibiliser les populations riveraines sur les dangers de la déforestation ; - Eviter les feux de brousse ; - Organiser des journées de reboisement - Améliorer les sols - Sensibiliser la population sur les méfaits des changements climatiques - Installer des paratonnerres

Source : enquêtes IR2P 2017

II. PROFIL ECONOMIQUE :

A. Secteurs productifs :

1. Agriculture :



Secteur porteur de l'économie locale, l'agriculture constitue la première activité économique des populations de la commune de Médinatoul Salam 2.

En matière d'infrastructures, la commune dispose de 27 magasins de stockages dont 5 non fonctionnels, de 12 périmètres maraîchers et de 14 moulins à mil dont deux en panne.

L'activité agricole est principalement orientée vers la culture sous pluie avec comme spéculations l'arachide, le mil, le maïs, le sorgho, le niébé, le sésame, la pastèque, la tomate, « le nadio », le coton, le piment, l'oseille, le riz, l'aubergine, le gombo et le manioc. Toutefois, la commune ne dispose pas assez de terres arables et les agriculteurs sont confrontés à des difficultés d'accès aux matériels et intrants agricoles de qualité. Ajouter à cela l'érosion hydrique qui érode les terres ainsi que la présence de terre latéritique impropre à l'agriculture.

L'arboriculture fruitière est presque inexistante dans la commune.

Le maraîchage reste encore timide et est pratiqué par quelques groupements de femmes. Les spéculations sont : piment, laitue, aubergine amère, potiron, gombo, navet, carotte, nana, persil, chou, oignon, poireau, courge. Vu la non disponibilité des eaux douces de surface, les femmes font recours aux réseaux d'AEP qui est coûteux avec un prix du m³ très élevé. Ce qui entrave la bonne pratique de cette activité.

Puisque l'agriculture n'est pas une compétence transférée aux collectivités locales, la commune peut faire des plaidoyers auprès des autorités administratives afin de trouver des solutions idoines.

Contraintes	Hypothèses de solution
• Retard de mise en place des intrants ; • Intrants de mauvaise qualité ; • Vétusté du matériel agricole • Pauvreté des sols ; • Insuffisance des terres cultivables • Érosion des sols par les eaux de ruissellement et le vent • Sol pierreux par endroit • Insuffisance de magasins de stockage ; • Magasins défectueux • Existence d'herbes nocives : striga, salgouf, thiep • Existence d'animaux dévastateurs de champs : wank, sothiette, sakh, termite, gounor, ngourou ndougane • Manque d'eau pour les cultures hors saison	• Livrer à temps opportun des intrants de bonne qualité et en quantité suffisante ; • Renouveler le matériel agricole • Amender les sols : phosphatage • Former les producteurs sur les techniques de compostage • Mettre du fumier pour enrichir le sol • Pratiquer la jachère • Lutter contre l'érosion • Promouvoir le reboisement • Construire des magasins de stockage • Réfectionner des magasins • Mise en place de magasins spécialisés en vente d'intrants • Mise en place de bassin de rétention • Formation en culture de bas-fonds • Accompagner les femmes maraîchères

Source : enquêtes IR2P 2017

Vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques
La commune de Médinatoul Salam 2, malgré ses potentialités agricoles, subit aujourd'hui les contrecoups de la dégradation générale de l'environnement mondial. La relation entre les changements climatiques et l'agriculture est à double sens : D'une part l'agriculture, à travers la déforestation qu'elle a induit dans la commune de Médinatoul Salam 2, contribue à maints égards aux changements climatiques ; Et d'autre part les changements climatiques ont des répercussions négatives sur l'agriculture. En effet, les effets négatifs présents dans la commune de Médinatoul Salam 2 sont : • la sécheresse des années 70 • Le manque d'eau douce • L'irrégularité de la pluviométrie • La hausse de la température

- l'accroissement des taux d'évapotranspiration
- La dégradation des terres : la détérioration de la couche arable
- L'apparition de plantes nuisibles aux cultures telles que le striga

Toutes choses, égales par ailleurs, qui favoriseraient une réduction de 30% de la production céréalière à l'horizon 2025.

Les mesures d'adaptation

Face à cette situation, l'adaptation y est perçue comme un plus grand enjeu que l'atténuation. Les mesures d'adaptation sont déclinées comme suit :

- Amélioration de la gestion du secteur :
 - Renforcement de la recherche variétale, identification de variétés à haut rendement (Institut Sénégalais de Recherche Agricole)
 - Conception et diffusion d'informations climatiques + conseils pratiques tout au long de la campagne agricole
 - Vulgarisation de l'assurance agricole : la Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles du Sénégal (CNAAS)
- Restauration des terres :
 - Mise en place de bassins de rétention (Direction du Génie Rural)
 - Restauration et amélioration de la fertilité des sols (Elaborer et mettre en œuvre un programme de gestion durable des terres) : utilisation technique du zaï, du phosphatage, du compostage, de l'agroforesterie et de la régénération naturelle assistée et de l'utilisation de la fumure organique

2. Elevage :

La Commune de Médinatoul Salam 2 dispose d'un cheptel important qui bénéficie de la proximité des forêts classées de Dankou et de Pathé Thiangaye et de l'existence de mares temporaires, de 6 parcours de bétail et de 2 abreuvoirs.

L'élevage est de type extensif. Par contre, l'élevage intensif des ruminants et l'aviculture se développent très timidement par petites productions, au niveau de quelques ménages, pour une commercialisation pendant les périodes de fête.

Ce secteur est entravé principalement par le vol de bétail, la forte mortalité du cheptel due à des épidémies telles que le new castel (volaille), la peste de petits ruminants et le PPCB (Pari-Pneumonie Contagieuse Bovine), l'absence de délimitation des parcours de bétail, l'insuffisance d'abreuvoirs, l'absence de dépôt pharmaceutique et la cherté des aliments.

Une bonne politique d'abreuvement, d'alimentation, de santé animal et de sécurité du cheptel éradiquerait les maux dont souffre le secteur de l'élevage.

Concernant la sécurité, le PUMA a prévu d'implanter un cantonnement mixte (gendarmes, GMI, douane, etc.) à Ngouye et un poste de gendarmerie à Pathé Thiangaye.

Contraintes	Hypothèses de solution
- Recrudescence des feux de brousse ; - Vol du bétail ; - Divagation du bétail dans les champs ; - Zones de pâturage insuffisantes ; - Insuffisance d'abreuvoirs ; - Insuffisance d'aliment de bétail ; - Insuffisance de parcours de bétail ; - Parcours de bétail non délimités - Transhumance - Insuffisance de la pratique de l'insémination artificielle - Absence de dépôt pharmacie - Développement de pathologies au niveau du bétail ;	- Promouvoir la culture fourragère ; - Explorer certaines techniques pour garder les tiges de maïs et de mil pour la transformation en aliments (ensilage) - Construire des abreuvoirs - Mise en place de magasins spécialisés en vente d'aliment - Réglementer la transhumance - Sensibiliser sur les campagnes de vaccination - Mettre en place un comité de surveillance - Améliorer la santé animale - Adresser une demande à l'ordre des docteurs vétérinaires privés pour l'implantation d'une pharmacie et d'une clinique vétérinaires - Aménager, délimiter et borner les parcours de bétail - Lutter contre les feux de brousse ; - Sensibiliser la population sur les effets de la lutte contre les feux de brousse - Inséminer les vaches

Source : enquêtes IR2P 2017

Vulnérabilité de l'élevage aux changements climatiques

La commune de Médinatoul Salam 2 dispose de plusieurs potentialités pastorales. Toutefois, les risques des impacts négatifs des changements climatiques sur l'élevage et le pastoralisme sont de plus en plus élevés.

L'analyse s'effectue à deux niveaux :

En premier lieu, l'élevage est responsable de fortes émissions de gaz à effet de serre. En effet, le méthane contenu dans les bouses de vache contribue à maints égards aux changements climatiques ;

En second lieu, les changements climatiques ont des répercussions négatives sur l'élevage. Elles se déclinent ainsi :

- la sécheresse des années 70
- Augmentation de l'évapotranspiration = ralentissement de la croissance des végétaux = réduction de la quantité et de la qualité des ressources fourragères
- Espèces vulnérables : bovins
- Augmentation de la température = augmentation des besoins en eau du bétail
- Baisse des précipitations + augmentation de la température : baisse des ressources en eau

- Faible disponibilité de la nourriture du bétail (eau et aliments) = baisse des rendements de l'élevage

Toutes choses, égales par ailleurs, qui favoriseraient l'abandon de 70% des ménages pratiquant l'élevage d'ici 2030 du fait des difficultés.

Les mesures d'adaptation

Des actions d'adaptation ont été définies afin de renforcer la résilience de l'élevage aux changements climatiques.

Les actions d'adaptation sont déclinées comme suit :

- Amélioration de la gestion du secteur :
 - Renforcement de la recherche variétale, identification de variétés à haut rendement pour les cultures fourragères (Institut Sénégalais de Recherche Agricole)
 - Conception et diffusion d'informations climatiques + conseils pratiques auprès des éleveurs
 - Vulgarisation de l'assurance du bétail : la Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles du Sénégal (CNAAS)
- Restauration des espaces fourragères et des ressources en eau :
 - Constitution des réserves fourragères
 - Reboisement
 - Protection et utilisation rationnelle des ressources forestières
 - Aménagement des mares

3. Artisanat :

Le type d'artisanat rencontré dans la commune de Médinatoul Salam 2 est l'artisanat de production. Il n'y est pas très développé. Toutefois, il y existe plusieurs corps de métiers tels que résumés dans le tableau synoptique ci-dessous.

Le manque d'organisation des acteurs, de formation et d'espace de travail entrave un bon développement de ce secteur d'activité.

En plus de la création d'un centre de formation professionnelle, la commune doit organiser et accompagner le secteur de l'artisanat.

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solution
Présence d'artisans : • tailleurs • menuisiers bois • menuisiers métalliques • potiers • forgerons • maçons • Boulangeries traditionnelles • Cordonniers • Des sculpteurs et bûcherons • Des bouchers • Bijoutiers • Plombiers • Électriciens	• Manque d'organisation ; • Manque d'espace de travail ; • Accès difficile aux financements et aux matières premières • Absence de centre de formation artisanale • Manque de formation des acteurs	• Faciliter la dynamique organisationnelle ; • Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédits ; • Créer un centre de formation professionnelle à MS2 • Faciliter l'accès aux matières premières

Source : enquêtes IR2P 2017

4. Mine et Industrie :

Les mines ne sont pas assez développées dans la commune de Médinatoul Salam 2. En plus des carrières de latérite autorisées pour la construction de la route Missirah Wadène – Médinatoul Salam 2, il existe des carrières de sable et de latérite non encore autorisés dispersées dans l'espace communal.

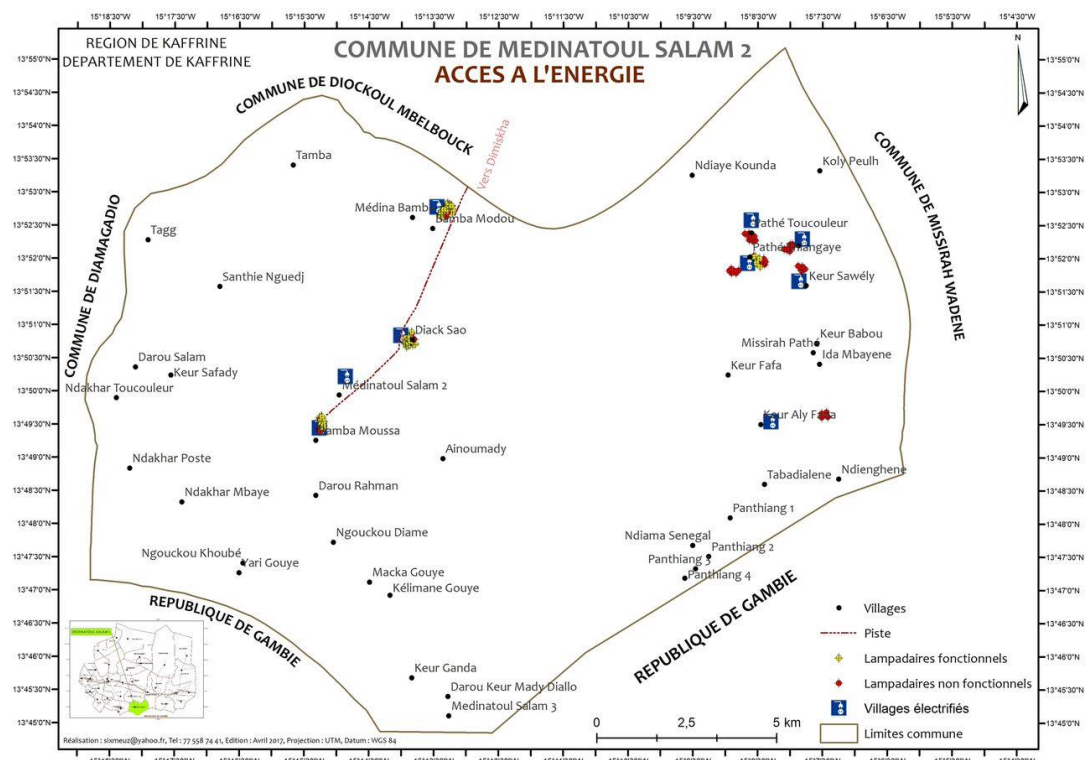
Pour une bonne gestion des ressources minières et un bon recouvrement des taxes de stationnement, la commune gagnerait à faire un plaidoyer pour l'autorisation de l'ouverture de carrières de sable et de latérite.

L'insuffisance d'autorisation a induit l'exploitation du sable des pistes provoquant la stagnation des eaux de ruissellement.

Concernant le secteur de l'industrie, il est inexistant dans la commune de Médinatoul Salam 2.

B. Secteurs d'appui à la production :

1. Energie :



L'énergie est quasi inexistante dans la commune de Médinatoul Salam 2. Seuls trois (3) villages sont raccordés au réseau de la SENELEC et cinq (5) autres au réseau d'ERA. Les trente-et-un (31) villages restants sont non

électrifiés.

Concernant les villages raccordés à ERA, la presque totalité des lampadaires ont arrêté de fonctionner à cause de la non prise en charge des factures par la mairie (sur les 42, seules 7 sont fonctionnelles).

L'électrification de tous les villages s'avère plus que nécessaire afin de booster l'économie locale et d'améliorer la sécurité des personnes et biens.

2. Transport :

Le transport occupe une place importante dans la dynamique économique locale. En effet son dysfonctionnement impacterait la distribution des aliments de bétail, des engrais et des semences, la commercialisation des produits locaux, etc.

Au niveau de la commune de Médinatoul Salam 2, les moyens de transport en commun sont quasi inexistants. En effet seuls quelques véhicules d'immatriculation gambienne assurent les déplacements entre Missirah Wadène et Panthiang 1 surtout pendant les jours de louma. S'y ajoute l'insuffisance des pistes de production et l'impraticabilité des pistes surtout en hivernage ; il n'existe que deux (2) routes latéritiques nouvellement créées dans le cadre du PUDC dans la commune de MS2. Il s'agit des axes Missirah wadène-MS2 et Dimiskha-Pathé Thiangaye.

Au regard de cette étude, il ressort qu'il est plus que nécessaire de Renforcer et moderniser le parc automobile et de réaliser d'autres piste de production.

3. Commerce :

Le sous-secteur du commerce n'est pas très développé dans la commune de Médinatoul Salam 2. Il n'existe qu'un seul marché hebdomadaire à Panthiang 1 (le samedi).

Il s'y ajoute plusieurs boutiques et échoppes éparpillées dans la commune.

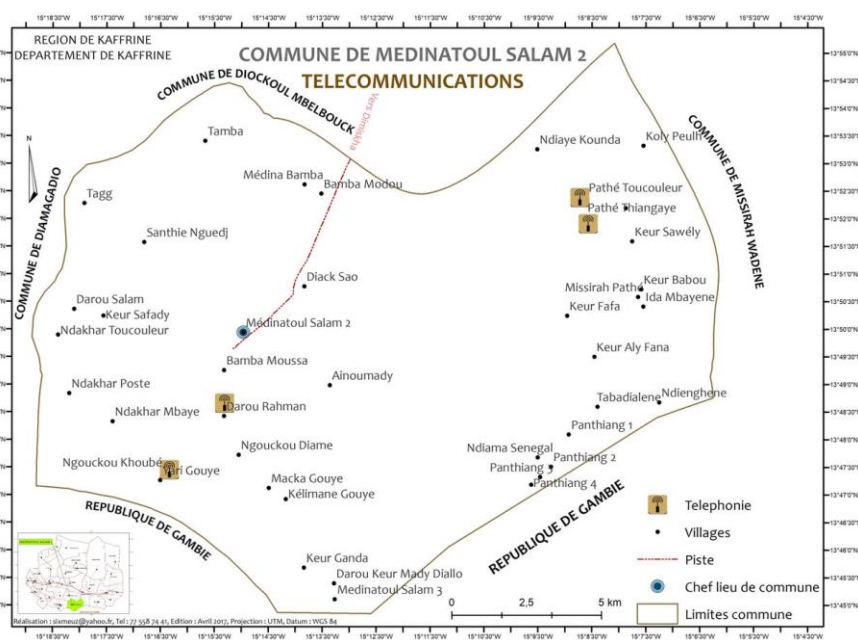
En dehors de la production locale (agro-sylvo-pastorale), l'approvisionnement en denrées de premières nécessités se fait à travers les loumas de panthiang 1, Missirah wadène, diamagadio, dioly et la gambie.

Il est aussi important de signaler que le transport défectueux impacte négativement le commerce.

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solution
équipements marchands : - Des échoppes - Des boutiques - Des étales ; - Des Boulangeries traditionnelles ; - Des Dibiteries - louma panthiang 1 : samedi	- Absence de marché permanent - Difficultés d'accès aux marchandises - Cherté du coût de transport - Vol - Manque de pistes de production	- Installer des grossistes témoins - Créer un poste de la gendarmerie - Aménager des pistes de production - Aménager 1 marché permanent à MS2

Source : enquêtes IR2P 2017

4. Technologie de l'information et de la communication et services financiers



Malgré l'existence de trois (3) antennes (2 oranges et 1 expresso), globalement, la commune est confrontée à une instabilité due à l'insuffisance d'antennes de téléphonie et l'interférence des réseaux locaux avec ceux de la Gambie. De plus l'absence de l'ADSL fait que la couverture de l'internet est quasi inexistante.

Concernant la microfinance, aucune institution n'est présente dans la commune de Médinatoul Salam 2. Toutefois, le CMS a beaucoup de sociétaires au sein de la commune et effectue des opérations (déplacement) au niveau local. A travers cette analyse, il ressort que l'amélioration de l'accès aux TIC et le renforcement des institutions de microfinance pourraient amorcer une dynamique de transaction et impacter positivement le Développement Economique Local.

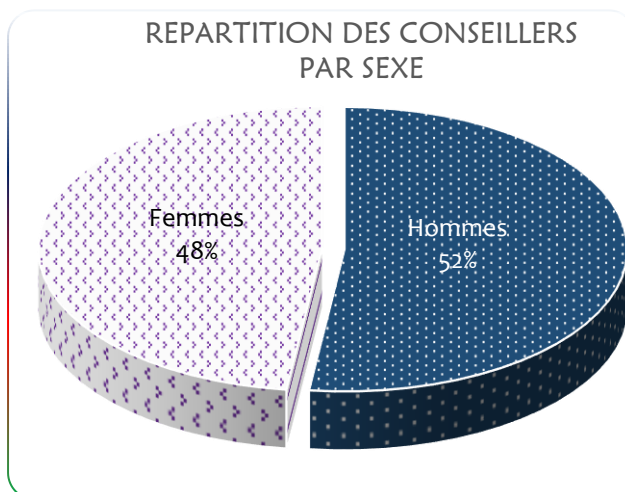
III. PROFIL DE GOUVERNANCE :

1. Gouvernance administrative et financière

L'institution locale est composée d'un bureau municipal, d'un conseil, de neuf (9) commissions techniques, et le personnel municipal.

La répartition par sexe des conseillers montre que les hommes représentent 52%.

Concernant le niveau d'étude au sein du conseil municipal, seuls 4 % des conseillers sont instruits. Cette situation ne favorise pas un bon fonctionnement du conseil municipal de Médinatoul Salam 2.



Les disfonctionnements notés sont les suivants :

- L'inexistence de dispositif opérationnel du DEL et la faible part du budget qui lui est consacrée
- Le compte administratif qui n'est pas voté dans les délais et l'inexistence d'outils de gestion comme le plan de travail annuel (PTA), le manuel de procédure, le rapport d'activité annuel et le système de suivi-évaluation
- Les commissions ne se réunissent pas régulièrement
- L'inexistence d'une comptabilité matière, de plan annuel d'investissement et la faible capacité de la commune à mobiliser les services techniques
- L'inexistence d'un plan de communication pour mettre en exergue les potentialités de la commune.
- La non inscription d'actions de renforcement des capacités dans le budget
- La part des recettes ordinaires allouées au financement des investissements reste faible.

Afin d'y remédier les recommandations ci-après ont été formulées :

- Mettre en place un dispositif opérationnel du développement économique local
- Faire la promotion des potentialités économiques de la commune (sites web, émissions radio, etc.)
- Tenir plus de quatre réunions avec des PV pour le conseil municipal
- Organiser des réunions avec des PV pour toutes les commissions
- Former les conseillers
- Avoir un compte administratif et le voté dans les délais légaux

- Mettre en place un plan de travail annuel (PTA)
- Avoir un manuel de procédures
- Produire un rapport annuel d'activités
- Mettre en place un système de suivi- évaluation
- Recruter un comptable matière
- Signer plus de protocoles pour mobiliser des acteurs privés ou étrangers
- Mobiliser les services techniques
- Mettre en place un plan de communication (émissions radio par exemple)
- Prendre en compte des actions de renforcement des capacités dans le budget
- Améliorer le recouvrement des impôts et taxes locaux
- Allouer plus de recettes ordinaires au financement des investissements
- Mettre en place un cadre de participation citoyenne fonctionnel au niveau de la commune
- Veiller à la fonctionnalité des comités de gestion des infrastructures réalisées
- Sensibiliser les populations à la mobilisation, en nature et en espèce, de la contrepartie.

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

I. SCHEMA PROGRAMMATIQUE DE LA VISION A L'HORIZON 2035

A travers l'atelier de planification tenu après une phase de diagnostic participatif approfondi, il ressort que la vision de développement de la commune de Médinatoul Salam 2 est : " **Médinatoul Salam 2, pôle stratégique de développement socioéconomique et d'échanges** ".

Cette projection qui constitue une image souhaitée de ladite commune, est faite sur la base des actions de développement proposées concourant à la résolution des problématiques majeures auxquelles est confrontée la commune. Donc elle est le fruit d'un processus itératif et partagé par l'ensemble des populations de la commune et de son hinterland.

Ce Plan de Développement Communal (PDC) s'inscrit dans une vision optimiste et réaliste avec des stratégies appropriées pour ériger la commune en pôle d'échange économiquement viable d'ici l'horizon 2035.

Pour aboutir à cette vision, trois axes de développement ont été identifiés. Il s'agit notamment de :

- **AXE 1** : Promotion d'une économie locale forte et durable
- **AXE 2** : renforcement du capital humain et développement durable
- **AXE 3** : Promotion de la bonne gouvernance territoriale

1. LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Les axes stratégiques de développement ont été définis en cohérence avec les autres niveaux de planification : Plan de Développement Départemental (PDD), Plan Sénégal Emergent (PSE) au niveau national et Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échelle mondiale.

Les trois axes autour desquels sera bâti le développement de la commune de Médinatoul Salam 2, se présente comme suit :

Axe Stratégique 1 : Promotion d'une économie locale forte et durable

La promotion de l'économie locale est une dimension sans laquelle il ne peut y avoir de développement local. En effet, au-delà de l'accès aux services sociaux de base, la commune de Médinatoul Salam 2 dispose d'un potentiel agro-sylvo-pastoral important confronté néanmoins à des contraintes qu'il faudra solutionner pour booster le développement local.

Cette économie, composée essentiellement de l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, est fortement tributaire d'une disponibilité énergétique et d'une bonne circulation des biens, des services et de l'information.

Les contraintes majeures qui entravent le développement de cette économie se résument ainsi :

- L'enclavement de la localité : des zones de production ;
- Le déficit énergétique : trente-et-un (31) villages non électrifiés ;
- L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements agro-sylvo-pastoraux, de commerce, d'artisanat et de transformation ;

La matérialisation de cet axe stratégique de développement devra nécessairement passer par la levée de ces contraintes susmentionnées. Il s'agira d'intensifier les activités agro-sylvo-pastorales et d'accompagner les activités artisanales, commerciales et de transformation. Le renforcement du potentiel économique devra nécessairement s'appuyer sur la disponibilité énergétique et sur la mise en place de voies de communication assez praticables.

Axe Stratégique 2 : renforcement du capital humain et développement durable

La satisfaction des besoins sociaux est une priorité pour le conseil municipal de Médinatoul Salam 2. Cela ne peut se faire qu'avec la résolution des problèmes liés à l'énergie, à la santé, à l'hydraulique, au cadre de vie, aux couches vulnérables et à l'éducation qui constituent des secteurs clés du développement local.

Le diagnostic socio-économique a montré que ces secteurs sont confrontés à des contraintes d'ordre infrastructurel et d'équipement.

Concernant l'environnement et le développement durable, la commune de Médinatoul Salam 2 dispose d'importantes ressources forestières. Il s'agit notamment des forêts classées de Dankou et de Pathé Thiangaye qui sont toutefois confrontées aux contraintes suivantes :

- Feux de brousse ;
- Coupes abusives ;
- Déficit pluviométrique
- Contraintes liées aux changements climatiques ;

Il s'avère important de lever ces entraves via une meilleure préservation de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles afin de maintenir la durabilité des performances de l'économie locale.

Axe Stratégique 3 : Promotion de la bonne gouvernance territoriale

Importante et transversale, la bonne gouvernance constitue le pilier sur lequel reposent toutes les autres dimensions du développement local.

En effet, le développement économique, social et culturel ainsi que la gestion des ressources naturelles s'adossent sur une gouvernance participative et inclusive.

2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

En se fondant sur les potentialités et atouts de la commune de Médinatoul Salam 2 mais aussi en analysant ses problématiques majeures de développement, le Conseil Municipal, les OCB et les partenaires ont, dans une démarche participative, articulé les perspectives de développement autour de :

- Une vision à long terme.
- Des axes stratégiques de développement
- Et des objectifs

Les axes prioritaires de développement déclinés en objectifs stratégiques et traduits en actions ou projets de développement à réaliser dans les cinq (05) prochaines années, vont concourir à la réalisation des objectifs de développement à l'horizon 2035.

Ainsi les objectifs de développements, déclinés en objectifs spécifiques, sont contenus dans le tableau suivant :

Vision : « Médinatoul Salam 2, pôle stratégique de développement socioéconomique et d'échanges »		
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS
AXE 1 : PROFIL ECONOMIQUE (PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE FORTE ET DURABLE)		
Renforcement des activités agricoles	Renforcer les équipements et les infrastructures hydro agricoles	réhabiliter 13 magasins de stockage
		Aménager 9 Bassins de rétention
		Aménager 4 fermes agricoles intégrées
		Construire 14 magasins de stockage
		Mettre en place 9 périmètres maraichers
	Développer des structures de transformation des produits locaux	réhabiliter 2 moulins à mil
		doter 10 moulins à mil
Accroissement de la production pastorale	Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales	Construire 2 forages pastoraux
		réhabiliter 1 abreuvoir
		Construire 7 abreuvoirs
		Délimiter et Borner les parcours
		Construire 1 parc à vaccination
	Lutter contre le vol de bétail	construire 1 poste de la gendarmerie

Amélioration de la production artisanale	Renforcer les infrastructures et les équipements artisanaux	Construire et équiper un espace de promotion de l'artisanat local
	Renforcer la dynamique organisationnelle	Organiser les artisans
	Faciliter l'accès au financement	Mettre en place un fonds de promotion de l'artisanat
Promotion des activités minières et industrielles	Promouvoir l'ouverture de carrières de sable	Faire un plaidoyer pour l'ouverture d'une carrière de sable
Développement du transport	Renforcer les infrastructures de transport	Construire 5 routes (pistes) latéritiques
Renforcement de l'activité commerciale	Valoriser les potentialités commerciales de la commune	Aménager 2 marchés permanents
	Renforcer la sécurité des biens et personnes	Construire un cantonnement Mixte
promotion des TIC/communication	Améliorer la couverture des réseaux de télécommunication	Faire une demande pour l'amélioration de la connexion Internet
		Faire un plaidoyer pour l'installation 5 antennes téléphoniques
AXE 2 : PROFIL SOCIAL (RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET DEVELOPPEMENT DURABLE)		
Amélioration de l'offre sanitaire	Améliorer l'accès aux structures sanitaires	ériger et Construire 1 poste de santé
		construire 1 maternité et 2 logements sage-femme et ICP
		Construire 3 cases de santé
		construire 4 logements sages-femmes
		Construire 1 maternité
	Renforcer le personnel qualifié	Recruter 2 infirmiers
		Recruter 2 sages-femmes
		Recruter du personnel communautaire/d'appui
	Améliorer la logistique	Doter 3 ambulances aux postes

	Améliorer l'environnement des structures sanitaires	Réhabiliter des structures de santé
	Renforcer les capacités du personnel sanitaire	Recycler le personnel sanitaire
Amélioration de l'offre éducative, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle	Améliorer les conditions d'étude des structures scolaires	Créer 17 EFA
		Construire 6 EFA
		Réhabiliter 7 Salles de Classe
		Construire 3 salles de classes
		Construire 13 murs de clôture au niveau des écoles
		Construire 3 box de latrines scolaires
		Electrifier 4 écoles
		Mettre en place 6 points d'eau dans les écoles
	Renforcer l'offre en formation Professionnelle	Construire un centre de formation professionnelle et technique
	Renforcer l'offre en Alphabétisation pour tous	Construire 15 CAF
Renforcement de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène, de l'assainissement et du cadre de vie	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations	Construire 3 forages à usage domestique
		Réhabiliter 16 puits hydrauliques
		Raccorder 3 villages au réseau AEP
	Améliorer le cadre de vie des populations	Créer et Equiper 39 comités villageois de salubrité
		Réaliser 16 ouvrages de lutte antiérosifs
		Etendre le réseau électrique dans toutes les rues
		Electrifier 31 villages non connectés au réseau électrique
Promotion de la jeunesse, du sport, des loisirs et de la culture	Renforcer l'offre en infrastructure et la	Aménager et Clôture 2 terrains municipaux
		Créer un foyer des jeunes

	pratique d'activités sportives	
	Promouvoir la Culture	Faire le recensement et la valorisation des sites historiques
		Clôturer les sites historiques
Promotion des couches vulnérables	Améliorer la condition de la femme	Mettre en place un fonds de soutien pour l'entrepreneuriat féminin
		Former les groupements de femmes et de jeunes en gestion organisationnelle, administrative et financière ; en teinture, etc.
Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles	Préserver l'environnement et les ressources naturelles	Faire le plaidoyer pour l'aménagement de la forêt de Pathé Tiangaye
		Redynamiser et équiper des comités de veille
		Mettre en place 1 pépinière
		Organiser des journées de reboisement
		Aménager des pare-feux
		Réhabiliter les locaux du service des eaux et forêts
		Sensibiliser les populations riveraines sur les méfaits de la déforestation et des changements climatiques
AXE 3 : PROFIL DE GOUVERNANCE (PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE TERRITORIALE)		
Renforcement de la gestion Financière	Améliorer le recouvrement des impôts et taxes locaux	Sensibiliser la population sur l'importance des impôts et taxes
		Faire un recensement exhaustif des niches de recettes
		organiser des journées de recouvrement

Renforcement de la gestion administrative	Renforcer les capacités du conseil municipal	Former les élus sur les thématiques liées à la décentralisation et au développement local
		Renforcer l'équipe municipale
	Renforcer le matériel et les équipements du conseil municipal	Informatiser l'Etat Civil
		Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats
Renforcement de la participation citoyenne	Inciter les populations à la participation au processus de développement local	Mettre en place des conseils de village fonctionnels
	Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune	Créer un site web pour la commune

3. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

a) Répartition du coût global du PDC par année

Le coût du plan d'actions du PDC de la commune de Médinatoul Salam 2 pour les cinq (5) prochaines années s'élève à 3 468 240 000 FCFA et se répartit annuellement comme suit :

2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
294 200 000	671 260 000	618 760 000	703 760 000	1 180 260 000	3 468 240 000
8%	19%	18%	20%	34%	100%

b) Répartition du coût global du PDC par axe

La répartition du coût global du PDC par axe se présente comme suit :

AXES	MONTANT en FCFA	%
AXE 1	2 412 000 000	70
AXE 2	1 016 240 000	29
AXE 3	40 000 000	1
MONTANT TOTAL DU PDC	3 468 240 000	100%

Le montant total des investissements prévu dans l'axe 1 représentant 70% du budget global du PDC soit 2 412 000 000 FCFA. Ceci traduit l'option et la ferme volonté de la commune de concrétiser la vision

déclinée dans les options de développement. Il s'agit de faire de « Médinatou Salam 2, pôle stratégique de développement socioéconomique et d'échanges »

Les investissements de l'axe 1 sont consacrés au renforcement des activités productives et d'appui à la production.

L'axe 2 englobe 29% du coût global du PDC soit 1 016 240 000 Fcfa devenant ainsi le deuxième axe en termes d'investissement. A travers cet axe, il sera question de renforcer les services sociaux de base et de préserver l'environnement.

L'axe 3 occupe la part la moins importante dans le budget global du plan d'actions avec 1%.

II. MECANISME DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

1. CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, bénéficiaire de ce PDC, doit trouver des voies et moyens de financement des actions de développement dont il a assuré la priorisation. Pour se faire, il peut effectuer des actions telles que :

- Organiser un forum des partenaires de développement. Lors de cet atelier le conseil municipal veillera à l'invitation d'un maximum de bailleurs de fonds à qui il va présenter l'ensemble des actions planifiées pour l'atteinte des objectifs de développement.
- Exploiter la coopération décentralisée en nouant des relations de partenariat avec les collectivités des pays développés.
- Solliciter l'aide des ressortissants de la commune de Médinatoul Salam 2 pour le financement de ces dites actions. Cela passera par l'organisation en réseau de ces dits ressortissants.
- Créer un cadre d'évaluation et de suivi de la réalisation des actions planifiées. Ce cadre doit être à cheval entre la population et le conseil municipal pour une meilleure implication des différents acteurs concernés par la mise en œuvre du PDC.
- Se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le PAI (Plan Annuel d'Investissement).

2. LA COMMISSION ELARGIE DE PLANIFICATION (CPE)

Composée de plusieurs acteurs locaux, elle est l'entité qui a participé à l'ensemble des phases de l'élaboration du PDC. A ce titre elle est mieux outillée en matière planification et doit assister le conseil municipal lors de l'organisation du forum des partenaires d'une part et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDC d'autre part.

ANNEXES : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

VISION : « MS2, POLE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE ET D'ECHANGES »

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	ECHEANCE				
AXE 1 : PROFIL ECONOMIQUE (PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE FORTE ET DURABLE)					2018	2019	2020	2021	2022
Renforcement des activités agricoles	Renforcer les équipements et les infrastructures hydro agricoles	Réhabiliter 13 magasins de stockage	Diama Sénégal, Tamba, keur Babou, Pathé Toucouleur, Aynoumady, Ndakhar Mbayène, Ngouckou Khoubé, Ndakhar poste, Tagg, Darou rahmane, ida Mbayène, Panthiang 1et 2,	CM, PTF	10000000	10000000	15000000	15000000	15000000
		Aménager 9 Bassins de rétention	Maka Ngouye-Kélimane Ngouye; Keur Babou-Ndienguène; MS2-Diacksao; Darou rahmane; Pathé thiangaye-Panthiang; Tamba, Taba dialène; Bamba Modou; Ndakhar Poste	CM, Etat, PTF		200000000	200000000	200000000	300000000
		Mettre en place 4 fermes agricoles intégrées	commune	CM, Etat, PTF		20000000	20000000	20000000	20000000
		Construire 14 magasins de stockage	Médina Bamba, Keur Sawély, Diacksao, Pathé Thiangaye, yary Ngouye, MS3, Keur Serigne Awa, Bamba Moussa, Taba Dialène, Panthiang 3, Ndienguène, MS2 (Santhie Malick), Darou Salam, Keur Bamba	CM, PTF	20000000	30000000	30000000	30000000	30000000

		Mettre en place 9 périmètres maraichers	Maka Ngouye-Kélimane Ngouye; Keur Babou-Ndienguène; MS2-Diacksao; Darou rahmane; Pathé thiangaye-Panthiang; Tamba, Taba dialène; Bamba Modou; Ndakhar Poste	CM, Etat, PTF		20000000	20000000	20000000	30000000
	Développer des structures de transformation des produits locaux	Réhabiliter 2 moulins à mil	Aynoumady, Maka Ngouye,	CM, PTF	PM	PM	PM	PM	PM
		Doter 10 moulins à mil	Diam Sényal, Ndienguène, Maka Ngouye, Keur Sawély, Darou Salam, Santhie Nguedji, Tagg, Ndakhar Mbayène, Panthaing 1, Médina Bamba	CM, Etat, PTF	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000
Accroissement de la production pastorale	Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales	Construire 2 forages pastoraux	2 forêts	Etat, PTF, CM				75000000	75000000
		Réhabiliter 1 abreuvoir	Bamba Modou,	CM, PTF	3000000				
		Construire 7 abreuvoirs	MS2, Panthiang-Taba dialène, Santhie Nguedji, Aynoumady, Tamba, Tagg, Ndienguène,	CM, PTF		6000000	6000000	6000000	3000000
		Délimiter et Borner les parcours	commune	CM, population	2000000				
		Construire 1 parc à vaccination	Pathé Thiangaye	CM, PTF		2000000			
	Lutter contre le vol de bétail	Construire 1 poste de la gendarmerie	Pathé Thiangaye	Etat	PM	PM	PM	PM	PM

Amélioration de la production artisanale	Renforcer les infrastructures et les équipements artisanaux	Construire et équiper un espace de promotion de l'artisanat local	Médinatou Salam 2	Etat					100000000
	renforcer la dynamique organisationnelle	Organiser les artisans	commune	CM, artisans	PM	PM	PM	PM	PM
Promotion des activités minières et industrielles	promouvoir l'ouverture de carrières de sable	Faire un plaidoyer pour l'ouverture d'une carrière de sable	commune	CM, Etat	PM	PM	PM	PM	PM
Développement du transport	Renforcer les infrastructures de transport	Construire 4 pistes latéritiques (81 km)	Médinatoul Salam 2- Nganda (18) ; Pathé Thiangaye – Pathiang3(13) ; Pathé Thiangaye – MS2 (20); Koly Peulh- Ndienguène(12) , Nguèr- MS3(18)	Etat, CM, PTF		180000000	130000000	200000000	300000000
Renforcement de l'activité commerciale	Valoriser les potentialités commerciales de la commune	Aménager 2 marchés permanents	Médinatoul Salam 2, Pathé Thiangaye	CM, PTF			17000000	17000000	
	Renforcer la sécurité des biens et personnes	Construire un cantonnement Mixte	Maka Ngouye	Etat	PM	PM	PM	PM	PM
promotion des TIC/communication	Améliorer la couverture des réseaux de télécommunication	Faire un plaidoyer pour l’amélioration de la connexion internet	Médinatoul Salam 2	CM	PM	PM	PM	PM	PM
		Faire un plaidoyer pour l’installation 5 antennes téléphoniques	MS2(expresso, Tigo), Ndienguène (Orange, Tigo), Maka Ngouye	CM	PM	PM	PM	PM	PM
AXE 2 : PROFIL SOCIAL (RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET DEVELOPPEMENT DURABLE)									

Amélioration de l'offre sanitaire	Améliorer l'accès aux structures sanitaires	Eriger et Construire 1 poste de santé	Panthiang 1	CM, Etat, comité de santé, PTF		30000000			
		Construire 1 maternité et 2 logements sage-femme et ICP	Ndakhar Mbayène	CM, Etat, comité de santé, PTF			30000000		
		Construire 3 cases de santé	Ngoukou Khoubé, Tamba, Keur Aly Fana	CM, Etat, comité de santé, PTF	5000000	5000000	5000000		
		Construire 4 logements sages-femmes	4 postes existants	CM, Etat, comité de santé, PTF		10000000	10000000	10000000	10000000
		Construire 1 maternité	Kélimane Gouye	CM, Etat, comité de santé, PTF		10000000			
	Renforcer le personnel qualifié	Recruter 2 infirmiers	Panthiang 1, Ndakhar Mbayène	CM, Etat, comité de santé		1800000	1800000	1800000	1800000
		Recruter 2 sages-femmes	Panthiang 1, Ndakhar Mbayène	CM, Etat, comité de santé		1560000	1560000	1560000	1560000
		Recruter du personnel communautaire/d'appui	Pathé Thiangaye (1matrone et 2 ASC)	CM, comité de santé	1800000	1800000	1800000	1800000	1800000
	Améliorer la logistique	Doter 3 ambulances aux postes	Kélimane Gouye, pathé thiangaye, Diacksao	CM, ETAT, PTF	30000000				
	Améliorer l'environnement des structures sanitaires	Réhabiliter le poste de santé	Pathé Thiangaye	CM, ETAT, PTF	12000000				
	Renforcer les capacités du personnel sanitaire	Recycler le personnel sanitaire	4 Poste de santé 6 cases de santé	CM, ETAT, PTF	PM	PM	PM	PM	PM
		Instaurer 17 EFA	toutes les écoles	ETAT	PM	PM	PM	PM	PM

Amélioration de l'offre éducative, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle	Améliorer les conditions d'étude des structures scolaires	Construire 6 EFA	Ndienguène, Panthiang 1, Keur Aly fana, Ngouckou Khoubé, Darou rahmane, Ngouckou Diama	CM, ETAT, PTF	60000000				
		Réhabiliter 7 Salles de Classe	Ainoumady, Tamba, Pathé Thiangaye, Panthiang 2	CM, ETAT, PTF	10000000				
		Construire 3 salles de classes	Bamba Modou	CM, ETAT, PTF	9000000				
		Construire 13 murs de clôture au niveau des écoles	Diacksao ; Ainoumady ; Tamba ; Santhie Nguèthie; Ndakhar Mbaye; Ndakhar Poste; Koly Peulh; Pathé Thiangaye ; Panthiang 2 ; Keur Babou, Maka Ngouye, Kélimane Ngouye, Darou Mady Diallo	CM, ETAT, PTF	16000000	16000000	16000000	16000000	16000000
		Construire 3 box de latrines scolaires	Santhie Nguèthie, Koly Peulh, Darou Mady Diallo	CM, ETAT, PTF	3300000				
		Electrifier 4 écoles	Médinatoul Salam 2, Baba Modou, Diacksao, Pathé Thiangaye	CM, PTF		8000000			
		Mettre en place 6 points d'eau dans les écoles	Santhie Nguèthie; Ndakhar Poste, Maka Ngouye, Keur Saafady, Darou Mady Diallo, Koly peulh	CM, PTF		12000000			
	Renforcer l'offre en formation Professionnelle	Construire un centre de formation professionnelle et technique	Médinatoul Salam 2	Etat, PTF					200000000

	Renforcer l'offre en Alphabétisation pour tous	Construire 15 CAF	commune	IEF, CM					
Renforcement de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène, de l'assainissement et du cadre de vie	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations	Construire 3 forages à usage domestique	Keur Babou, Kélimane Ngouye, Panthiang 1	CM, Etat, PTF	50000000	50000000	50000000		
		Réhabiliter 16 puits hydrauliques	Panthiang 1, Maka Ngouye, Pathé Thianguaye, Santhie Nguedji, Ainoumady, Panthiang 4, Diama Sénégal, Tagg, Ndiaye Kounda, Keur Aly Fana, Keur saawély, MS2, Koly Peulh, Pathé Toucouleur, Keur Serigne Awa, Ndienguène	CM, PTF	4500000	4500000	4500000	4500000	6000000
		Raccorder 3 villages au réseau AEP	Koly Peulh, Panthiang 3, 4,	CM, PTF	PM	PM	PM	PM	PM
	Améliorer le cadre de vie des populations	Créer et Equiper 39 comités villageois de salubrité	Commune	CM, population		19500000			
		Réaliser 16 ouvrages de lutte antiérosifs	Ndakhhar Poste, Keur Aly fana, Diacksao, Maka Ngouye, Bamba Modou, MS2, Darou Rahmane, Keur Babou, Keur Saawély, Pathé Toucouleur, Ngouckou Diama, Ndienguène, Ngouckou Khoubé, Diama Sénégal, Tamba, Panthiang	CM, PTF, service des eaux et forêts, population	20000000	20000000	30000000	50000000	60000000
		Etendre le réseau électrique dans toutes les rues	Médinatoul Salam 2	CM, PTF	PM	PM	PM	PM	PM

		Electrifier 31 villages non connectés au réseau électrique		CM, PTF	PM	PM	PM	PM	PM
Promotion de la jeunesse, du sport, des loisirs et de la culture	Renforcer l'offre en infrastructure et la pratique d'activités sportives	Aménager et Clôture 2 terrains municipaux	MS2, Pathé Tiangaye	CM, PTF, jeunesse	20000000				
		Créer un foyer des jeunes	Pathé Thaingaye	CM, PTF, jeunesse				25000000	
	Promouvoir la Culture	Recenser les sites historiques	commune	CM, population	PM	PM	PM	PM	PM
		Clôturer les sites historiques	commune	CM, population	PM	PM	PM	PM	PM
Promotion des couches vulnérables	Améliorer la condition de la femme	Mettre en place un fonds de soutien pour l'entrepreneuriat féminin	commune	CM, PTF			20000000		
		Former les groupements de femmes et de jeunes en gestion organisationnelle, administrative et financière ; en teinture, etc.	Commune	CM, PTF	4500000				
Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles	Préserver l'environnement et les ressources naturelles	Solliciter l'aménagement de la forêt de Pathé Thiangaye	Commune	CM, PTF, service des eaux et forêts	PM	PM	PM	PM	PM
		Redynamiser et équiper des comités de surveillance	Commune	CM, PTF, service des eaux et forêts, population	PM	PM	PM	PM	PM

		Mettre en place 1 pépinière	Médinatoul Salam 2	CM, PTF, service des eaux et forêts	1000000				
		Organiser des journées de reboisement	Commune	CM, PTF, service des eaux et forêts, population	PM	PM	PM	PM	PM
		Aménager des pare-feux	Commune	CM, PTF, service des eaux et forêts	PM	PM	PM	PM	PM
		Réhabiliter les locaux du service des eaux et forêts	Nganda	CM, PTF, service des eaux et forêts	500000				
		Sensibiliser les populations riveraines sur les méfaits de la déforestation et des changements climatiques	Commune	CM, PTF, service des eaux et forêts	PM	PM	PM	PM	PM
AXE 3 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE TERRITORIALE									
Renforcement de la gestion Financière	Améliorer le recouvrement des impôts et taxes locaux	Sensibiliser la population sur l'importance des impôts et taxes	Commune	CM, PTF, trésor	100000	100000	100000	100000	100000
		Faire un recensement exhaustif des niches de recettes	Commune	CM, trésor	100000	100000	100000	100000	100000
		organiser des journées de recouvrement	Commune	CM, PTF, trésor, gendarmerie	300000	300000	300000	300000	300000
Renforcement de la gestion administrative	Renforcer les capacités du conseil municipal	Former les élus sur les thématiques liées à la décentralisation et au développement local	Commune	CM, PTF, ETAT	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000

		Renforcer l'équipe municipale	Commune	CM	3600000	3600000	3600000	3600000	3600000
	Renforcer le matériel et les équipements du conseil municipal	Informatiser l'Etat Civil	Commune	CM, PTF, ETAT	PM	PM	PM	PM	PM
		Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats	Commune	CM, PTF, ETAT		3000000			
Renforcement de la participation citoyenne	Inciter les populations à la participation au processus de développement local	Mettre en place des conseils de village fonctionnels	Commune	CM, Population	PM	PM	PM	PM	PM
	Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune	Créer un site web pour la commune	Commune	CM	1500000				
TOTAL = 3468240000					294200000	671260000	618760000	703760000	1180260000

